



Gouvernement du Québec  
Ministère du  
Conseil exécutif

A11E8  
E88  
1996/97  
3  
QL  
P. gouv.

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS 1996 - 1997

---

## *Demande de renseignements additionnels*

*Programme 01 - Bureau du Lieutenant-gouverneur*

*Programme 02 - Services de soutien auprès du Premier ministre  
et du Conseil exécutif*

*Éléments 01 - 02 - 03 - 04*

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS

## 1996 - 1997

---

*Renseignements additionnels*

*requis par l'Opposition officielle*

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS

## 1996 - 1997

---

*Table des matières*

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES QUESTIONS

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	PAGE
	<b><u>Secrétariat à l'organisation gouvernementale et aux emplois supérieurs</u></b>	
1.	Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 1996-1997.	1
2.	Liste des cadres et hauts fonctionnaires mis à pied avec, pour chacun, leur prime de départ depuis le 31 mars 1995.	2
3.	Liste des cadres et hauts fonctionnaires qui ont été ou sont sans affectation depuis le 31 mars 1995 avec, pour chacun : a) la durée de la période de non-affectation; b) le salaire total versé durant la non-affectation; c) la date et le lieu de réaffectation, s'il y a lieu.	5
4.	Liste des cadres et hauts fonctionnaires affectés à l'ÉNAP depuis le 31 mars 1995, avec les dates d'affectation et les mandats.	7
5.	Copie du Plan stratégique 1996-1997, présenté au Conseil du trésor.	9
6.	Prévision de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1996-1997, présenté au Conseil du trésor.	9
	<b><u>Secrétariat sur l'avenir du Québec</u></b>	
7.	Rapport d'activités du Secrétariat.	10
8.	A) S'il y a lieu, liste du personnel toujours en place et leur traitement annuel.	22
	B) Liste du personnel réaffecté en indiquant : - le lieu de la nouvelle affectation (ministère, organisme, réseau, etc.); - la date; - le traitement annuel.	23
9.	A) Superficie occupée par le Secrétariat et le coût du loyer (copie du bail).	24
	B) Superficie laissée vacante, le coût du loyer ou l'identification du nouvel occupant, s'il y a lieu.	

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES QUESTIONS

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	PAGE
	<b><u>Conseil de la souveraineté</u></b>	
10.	Rapport d'activité du Conseil de la souveraineté	25
11.	Le nombre et le montant des subventions versées par le gouvernement.	27
12.	Liste des contrats octroyés par le Conseil en identifiant pour chacun : - le nom du professionnel ou de la firme; - le montant du contrat.	28
	<b><u>Secrétariat à la restructuration</u></b>	
13.	Rapport d'activités du Secrétariat.	30
14.	A) S'il y a lieu, liste du personnel toujours en place et leur traitement annuel. B) Liste du personnel réaffecté en indiquant : - le lieu de la nouvelle affectation (ministère, organisme, réseau, etc.); - la date; - le traitement annuel.	31
15.	A) Superficie occupée par le Secrétariat et le coût du loyer (copie du bail). B) Superficie laissée vacante, le coût du loyer ou l'identification du nouvel occupant, s'il y a lieu.	33
16.	<b><u>Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif (Note)</u></b> Commission d'enquête sur la politique d'achat par Hydro-Québec d'électricité auprès de producteurs privés : a) calendrier des activités de la commission au 31 mars 1996 : annexes 1 et 2 b) liste des participants et personnes entendues au 31 mars 1996 : annexe 3 c) liste du personnel en précisant ceux du ministère associés ou prêtés à la Commission : annexe 4 d) sommes engagées (salaires et frais de toutes sortes encourus) tant au point de vue des ressources matérielles qu'humaines : annexe 5  <i>Note : Le ministère du Conseil exécutif répond à la question additionnelle # 9 adressée au ministère des Ressources naturelles compte tenu que cette Commission d'enquête est sous sa responsabilité.</i>	34

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRÉTARIAT À L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE  
ET AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS**

*1. MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC*

*Réponse : Aucun*

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRETARIAT À L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE  
ET AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS**

**2. LISTE DES CADRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES MIS À PIED ET LEUR PRIME DE DÉPART**

*Réponse : A) Cadres : aucun*

*B) Administrateurs d'État : réponse ci-jointe*

Question no 2: "Liste des cadres et hauts fonctionnaires mis à pied avec, pour chacun, la prime de départ depuis le 31 mars 1995."

Réponse:

Il est impossible de répondre à la question no 2 telle que libellée puisque plusieurs arrangements ayant pour effet un départ avant terme ne peuvent être qualifiés de "mises à pied".

1- Résiliation

Le gouvernement a résilié le contrat de monsieur Victor Marchand.

Monsieur Marchand a reçu une indemnité de départ conforme à son contrat, soit 40 050 \$ (6 mois).

2- Postes abolis par des modifications aux lois constitutives de certains organismes

L'Assemblée nationale a modifié les lois constitutives de certains organismes et les personnes suivantes, qui ont vu leur poste aboli, ont reçu en contrepartie une indemnité de départ:

- Guy Beaudet, à la suite de l'adoption du chapitre 38 des Lois de 1995: indemnité de départ de 41 045 \$ (6 mois).
- Armand Couture, à la suite de l'adoption du chapitre 5 des Lois de 1995. Monsieur Couture a occupé d'autres fonctions à Hydro-Québec.
- Charles Denis, à la suite de l'adoption du chapitre 21 des Lois de 1994 sanctionné le 17 juin 1994: indemnité de retraite de 40 000 \$ (5 mois) convenue le 7 juillet 1994.
- Louis Desrosiers, à la suite de l'adoption du chapitre 21 des Lois de 1994 sanctionné le 17 juin 1994: indemnité de départ déjà prévue à son contrat, soit 19 641 \$ (3 mois).
- 3- Termination négociée du lien d'emploi
  - Pierre Bibeau: indemnité de départ de 93 455 \$ (9.5 mois) comprenant l'indemnité de 59 024 \$ (6 mois) qui devait être versée à la fin du contrat.
  - Pierre Coulombe: indemnité de départ de 70 909 \$ (7 mois) comprenant l'indemnité de 60 780 \$ (6 mois) qui devait être versée à la fin du contrat.
  - Bruno M. Fragasso: indemnité de départ de 76 749 \$ (8 mois) comprenant l'indemnité de 57 562 \$ (6 mois) qui devait être versée à la fin du contrat.
  - Guy Leclerc: indemnité de retraite de 85 454 \$ (12 mois) comprenant l'indemnité de 21 363 \$ (3 mois) qui devait être versée à la fin du contrat.
  - Elisabeth J. Marsollier: indemnité de départ de 91 000 \$ (13 mois) comprenant l'indemnité de 42 000 \$ (6 mois) qui devait être versée à la fin du contrat.
  - Léonce Mercier: indemnité de départ déjà prévue à son contrat, soit 19 070 \$ (3 mois).

- Kevin Saville: indemnité de départ déjà prévue à son contrat, soit 44 430 \$ (6 mois).
- Lise Thibault: indemnité de départ de 83 624 \$ (11 mois) comprenant l'indemnité de 45 613 \$ (6 mois) qui devait être versée à la fin du contrat.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRÉTARIAT À L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE  
ET AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS**

*3. LISTE DES CADRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES QUI ONT ÉTÉ OU SONT SANS AFFECTATION DEPUIS LE 31 MARS 1995.*

*Réponse : A) Cadres : aucun*

*B) Administrateurs d'État : réponse ci-jointe*

Question no 3 : "Liste des cadres et hauts fonctionnaires qui ont été ou sont sans affectation depuis le 31 mars 1995 avec, pour chacun :

- a) la durée de la période de non-affectation;
- b) le salaire total versé durant la non-affectation;
- c) la date et le lieu de réaffectation, s'il y a lieu."

Réponse :

Les personnes suivantes ont été sans affectation pour la période décrite ci-après :

- Michelle Courchesne, administratrice d'état I au ministère de la Culture et des Communications: pour la période s'échelonnant du 1er avril 1995 au 1er mai 1995, date à laquelle elle a démissionné de la fonction publique. Une somme de 8 976 \$ (1 mois) lui a été versée pendant cette période.
- Michel Laporte, administrateur d'état II au ministère du Conseil exécutif: pour la période s'échelonnant du 1er avril 1995 au 12 avril 1995, date à laquelle il est entré en fonction comme membre de la Commission d'accès à l'information. Une somme de 3 576 \$ (0.5 mois) lui a été versée pendant cette période.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRETARIAT À L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE  
ET AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS**

*4. LISTE DES CADRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES AFFECTÉS À L'ÉNAP DEPUIS LE 31 MARS 1995*

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CADRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES AFFECTÉS À L'ÉNAP DEPUIS LE 31 MARS 1995,  
AVEC LES DATES D'AFFECTATION ET LES MANDATS

NOM	CLASSEMENT	MANDAT	DURÉE DU MANDAT
Larocque, André	618.00	Dispenser le cours "Le système politique et administratif". Ce cours est obligatoire à la maîtrise en administration publique.	95-11-05 au 98-11-05

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRÉTARIAT À L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE  
ET AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS**

*5. COPIE DU PLAN STRATÉGIQUE 1996-1997*

*6. PRÉVISION DE RÉFÉRENCE AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 1996-1997*

*Réponse : Le plan stratégique a été préparé par le Ministère afin d'expliquer ses choix budgétaires et donner l'information sur le contenu et l'évolution des programmes. Ces informations se retrouvent au chapitre 8 du Livre des crédits 1996-1997 - Renseignements supplémentaires.*

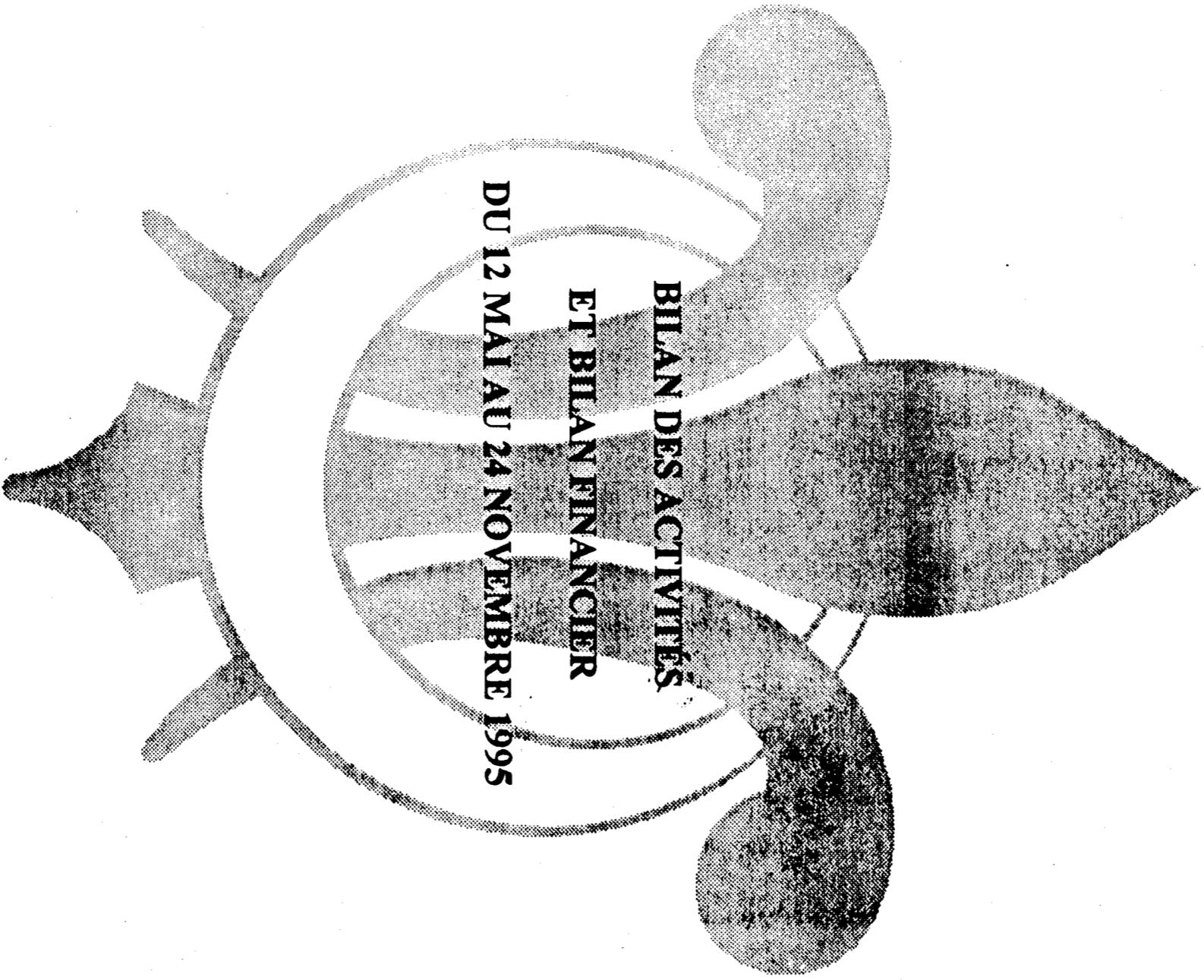
**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRÉTARIAT SUR L'AVENIR DU QUÉBEC**

*7. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT*

**SECRETARIAT À L'AVENIR DU QUÉBEC**



**BILAN DES ACTIVITÉS  
ET BILAN FINANCIER**

**DU 12 MAI AU 24 NOVEMBRE 1995**

# SECRETARIAT À L'AVENIR DU QUÉBEC

## BILAN DES ACTIVITÉS ET BILAN FINANCIER DU 12 MAI AU 24 NOVEMBRE 1995\*

### 1. RAPPEL DU MANDAT DU SECRETARIAT

Le Secrétariat à l'avenir du Québec a été créé en mai 1995 pour faire suite aux commissions sur l'avenir du Québec, qui ont fait le constat que la population avait besoin et demandait d'être davantage informée sur tous les aspects du projet de souveraineté (union économique, monnaie, dette, projet de société du Québec souverain, etc.). Le secrétariat avait pour objectif de répondre aux nombreuses recommandations des commissions régionales à l'effet d'informer les Québécoises et les Québécois et plus précisément à la recommandation n° 40 de la Commission nationale sur l'avenir du Québec qui résume toutes les autres :

*«La Commission nationale tient également à recommander au gouvernement du Québec d'apporter des réponses les plus complètes possible aux principales questions qui ont été posées par la population lors de la consultation. Celles-ci touchent la dette et la capacité du Québec à en assurer la réduction et l'élimination, l'intégrité du territoire, la gestion des affaires économiques et politiques communes avec le Canada dans le cadre d'institutions appropriées.*

*Plusieurs commissions ont recommandé, et elles sont en cela rejointes par la Commission nationale, que le gouvernement soutienne un organisme ayant pour mandat de fournir toute l'information que les citoyens pourraient réclamer, de faire connaître à différents groupes et associations les conclusions du présent rapport et de voir à la poursuite de la réflexion dans une foule de milieux, institutions d'enseignement, associations syndicales, groupes communautaires, etc. Pour que la dynamique du changement se réalise pleinement, une consultation doit toujours être suivie d'une phase de retour d'information.»*

Dans le CT n° 187224 du 23 mai 1995  
à l'avenir du Québec :

, on précise ainsi le mandat du Secrétariat

*«Favoriser la poursuite du débat sur l'avenir du Québec, notamment en fournissant de l'information à la population et en soutenant financièrement des organismes intéressés à ce débat.»*

Pour accomplir son mandat, le secrétariat a dû compter sur une équipe technique et professionnelle polyvalente et expérimentée tant sur le plan juridique que politique et économique. Une masse salariale d'un peu plus de 140,0 k\$, soit l'équivalent d'environ quatre ETC, a été consacrée à ces ressources. En outre, le secrétariat a bénéficié des services de professionnels, prêtés par divers ministères et organismes, équivalant à huit ETC. Enfin, nous avons eu recours aux services de dix contractuels auxquels des honoraires d'un peu plus de 200,0 k\$ ont été octroyés.

Il faut cependant souligner que les mandats de ces personnes n'étaient pas d'égale durée, mais variant selon les besoins du secrétariat. Certains employés, des téléphonistes par exemple, n'ont travaillé que quelques jours tandis que d'autres sont restés pour toute la durée des activités du secrétariat.

## 2. BILAN DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.1 Coordination et soutien administratif du Secrétariat à l'avenir du Québec</b></p> <p>Le secrétariat a assuré la coordination générale et le soutien administratif et budgétaire de ses opérations : communication avec certains organismes gouvernementaux et autres ministères; mise en place de réseaux de distribution; embauche de personnel; achat de services de communication; mise en place d'un centre de documentation (regroupant notamment de nombreuses études techniques, revues de presse et documents pertinents pour les recherches et études effectuées par le secrétariat).</p>	158,2	82,8
<p><b>2.2 Impression et diffusion dans tous les foyers du projet de loi sur l'avenir du Québec</b></p> <p>Le Secrétariat à l'avenir du Québec fut responsable de l'impression et de la diffusion du projet de loi sur l'avenir du Québec. En plus du français et de l'anglais, le projet de loi fut imprimé dans sept langues autochtones. Également, pour les handicapés visuels, une version braille et une cassette audio étaient disponibles et ce, en français et anglais.</p> <p>Postes Canada a distribué 3 000 000 de copies françaises dans tous les foyers du Québec et le secrétariat s'assurait de la diffusion auprès de la population anglophone et des clientèles non rejointes par Postes Canada. Pour mieux desservir la population anglophone du Québec, deux services furent offerts, soit un encartage dans les trois principaux journaux anglophones du Québec et un service de commande téléphonique sans frais.</p> <p><u>Commentaires :</u></p> <p>Quantité imprimée : - français : 3 200 000 - anglais : 300 000</p> <p>Imprimeur : Solisco (sur appel d'offre)</p>	733,7	24,2

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.2 (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frais d'administration sont payés à Communication-Québec pour leur participation à l'opération (appel d'offre, devis, vérification chez l'imprimeur, etc.).</li> <li>- La distribution par Postes Canada s'est effectuée entre le 18 septembre et le 26 septembre 1995. Postes Canada a distribué une copie française du projet de loi à tous les foyers du Québec.</li> <li>- De plus, les 18 000 personnes qui, en début d'année 1995, avaient appelé au Secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec pour demander une ou plusieurs copies anglaises de l'avant-projet de loi ou du guide de participation recevaient automatiquement la même quantité du projet de loi.</li> <li>- Le secrétariat a également expédié des projets de loi dans les bureaux de Communication-Québec, les Maisons du Québec, les palais de justice (présentoirs).</li> </ul>		
<p><b>2.3 Mise en place et gestion de la ligne «Avenir du Québec» (élaboration des contenus et gestion du système)</b></p> <p>Dans la foulée de la tenue des commissions régionales et de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, un service téléphonique «Audiotex» a été mis en place afin de répondre aux questions des citoyens les plus fréquemment posées.</p> <p>Cette ligne permettait à un usager d'avoir accès gratuitement à dix capsules d'information en français et en anglais et ce, en utilisant son clavier numérique. Les capsules d'information ont été principalement conçues par le Secrétariat à l'avenir du Québec. Une stratégie publicitaire fut élaborée afin de faire connaître ce service téléphonique. Elle comprenait notamment une publicité dans 12 quotidiens et plus de 75 hebdomadaires couvrant le territoire du Québec et dans certaines revues spécialisées. De plus, un encartage publicitaire dans les envois de la Régie des rentes du Québec fut effectué en juillet 1995. Une activité d'information a également été réalisée dans le cadre d'Expo-Québec.</p>	280,4	31,4

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.3 (Suite)</b></p> <p>Plus de 30 200 personnes ont utilisé ce service et ce, du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 30 octobre 1995. De ces appels, nous avons reçu 3 629 commentaires et suggestions.</p> <p>Le personnel du secrétariat a répondu à des centaines de questions posées par la population sur la ligne «Avenir du Québec» et s'est donc employé à faire les recherches nécessaires pour répondre précisément à leurs questions. Le plus souvent, des réponses écrites sous forme de textes expédiés par la poste ont suivi les réponses verbales,</p>		
<p><b>2.4 Présentation publique du préambule (Grand Théâtre de Québec)</b></p> <p>Conformément à la recommandation n° 4 du <i>Rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec</i>, une déclaration de souveraineté a été produite et présentée au gouvernement du Québec. Celui-ci a été associé à la présentation publique au Grand Théâtre de Québec. L'ensemble de l'opération a été confiée à des ressources externes. La conception du texte, quant à elle, a été réalisée de façon bénévole.</p>	162,6	

## ACTIVITÉS

### 2.5 Réalisation et diffusion du document d'information *Quelques fragments d'histoire pour mieux comprendre le Québec*

Prenant acte de la méconnaissance de l'histoire du Québec, telle que constatée par la Commission nationale sur l'avenir du Québec, et s'inspirant de quelques préoccupations soulevées par la population à l'occasion des commissions sur l'avenir du Québec, ce document propose une réflexion sur différents aspects de l'histoire du Québec afin de mieux comprendre les enjeux actuels et la définition de l'avenir du Québec.

Deux modes de distribution ont été utilisés : les quinze délégués régionaux ont assuré la diffusion auprès des associations étudiantes (universitaires et collégiales) et d'organismes communautaires de leur région respective (60 000 copies). Le Secrétariat à l'avenir du Québec a, quant à lui, fait parvenir quelques exemplaires à tous les commissaires ayant participé aux commissions, à tous les organismes ayant présenté un mémoire devant les commissions de même qu'aux citoyens et groupes qui en ont fait la demande (20 000 copies). L'essentiel de la distribution a été effectué au cours des deux dernières semaines de septembre 1995,

- Quantité imprimée : Français 80 000 copies      Anglais : 2 000 copies
- Imprimeur pour la version française : Imprimerie Canada (50 000 copies) et Québecor (30 000 copies). Une réimpression a été nécessaire pour répondre à la demande.
- La conversion sur cassette audio a été faite par la Magnétothèque.

<b>COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)</b>	<b>COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)</b>
50,4	6,0

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.6 Réalisation et diffusion du document d'information <i>Projet de loi sur l'avenir du Québec - Réponses aux principales questions de la population</i></b></p> <p>Dans la foulée de la recommandation n° 40 du <i>Rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec</i>, ce document vise à apporter des compléments d'information sur certaines questions relatives au projet de loi sur l'avenir du Québec, à fournir des données plus précises sur des sujets déjà traités par la ligne «Avenir du Québec» et à répondre aux principales questions exprimées par la population à l'occasion des commissions sur l'avenir du Québec.</p> <p>Deux modes de distribution ont été utilisés : les quinze délégués régionaux ont assuré la diffusion auprès des associations étudiantes (universitaires et collégiales) et d'organismes communautaires de leur région respective (120 000 copies). Le Secrétariat à l'avenir du Québec a, quant à lui, fait parvenir quelques exemplaires à tous les commissaires ayant participé aux commissions, à tous les organismes ayant présenté un mémoire devant les commissions de même qu'aux citoyens et groupes qui en ont fait la demande (30 000 copies). L'essentiel de la distribution a été effectué au cours des deux dernières semaines de septembre 1995.</p>	35,4	24,8
<p><b>2.7 Production d'un disque compact (DOC)</b></p> <p>Le Secrétariat à l'avenir du Québec s'est associé aux Publications du Québec dans la production d'un DOC visant à regrouper et à rendre disponible une banque de textes relatifs au dossier constitutionnel. Dans le cadre d'une entente signée entre les deux organismes, le secrétariat, à titre de détenteur des droits d'auteurs des documents reçus ou produits lors des audiences des commissions sur l'avenir du Québec, s'est engagé à fournir les documents suivants;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport et synthèse de la Commission nationale sur l'avenir du Québec (102 pages);</li> <li>- Rapports des commissions régionales (1 286 pages);</li> <li>- Rapports des commissions des aînés et aînées et des jeunes (217 pages);</li> </ul>	29,6	12,7

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p>- Certains des mémoires déposés par les groupes ou les individus devant l'une ou l'autre des commissions régionales, nationale, des aînées et aînés ou des jeunes (7 195 pages).</p> <p>Cette opération s'est déroulée de la mi-juillet à la mi-août.</p> <p>En plus de fournir le personnel pour regrouper les textes requis, le secrétariat s'est engagé à verser aux Publications du Québec une contribution financière de 29 575 \$ devant servir à défrayer les coûts d'indexation, de numérisation et de formatage.</p> <p>Le DOC a été mis en marché au début octobre et est commercialisé depuis au coût de 125 \$ l'unité aux centres des ventes des Publications du Québec.</p>		
<p><b>2.8 Gestion de la banque de données et des documents des commissions sur l'avenir du Québec</b></p> <p>Les quelque 5 500 mémoires déposés aux commissions sur l'avenir du Québec, l'enregistrement des audiences sur cassettes et une banque de données informatisée constituent l'essentiel de la documentation des commissions. La banque de données contient toutes les informations de type technique relatives aux mémoires déposés aux commissions (noms et coordonnées de tous les intervenants, classement des intervenants par catégories) de même qu'une synthèse thématique de tous les mémoires déposés et des forums</p> <p>Le Secrétariat à l'avenir du Québec a assuré au cours de son mandat la gestion de cette banque et de la collection des documents écrits et audiovisuels en traitant les nombreuses demandes d'information qui sont venues de divers ministères et organismes du gouvernement, du milieu scolaire et associatif et d'individus. Ces demandes portaient sur le contenu des mémoires et sur le profil des intervenants aux commissions. La banque de données s'est révélée être un instrument indispensable pour les demandes volumineuses d'information, par exemple : la liste complète des mémoires qui ont traité de la famille, de l'emploi, de l'enseignement de l'histoire, etc., ou encore la liste des mémoires déposés par des représentants des communautés culturelles.</p>		7,3

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.9 Bilan gouvernemental des propositions faites lors des commissions sur l'avenir du Québec</b></p> <p>Les commissions sur l'avenir du Québec ont permis de rassembler un volume impressionnant de commentaires, suggestions, propositions et interrogations des citoyens de toutes les régions du Québec. En fait, ce sont 55 000 personnes qui se sont déplacées pour participer aux activités des commissions. Les quelque 5 500 mémoires déposés et les milliers d'interventions faites devant les commissaires contiennent des messages importants adressés aux dirigeants politiques. Le Secrétariat à l'avenir du Québec a réalisé une synthèse des demandes exprimées par la population, synthèse qui a été transmise à plus d'une dizaine de ministères et secrétariats afin que chacun d'entre eux puissent, en regard de leur mission respective, l'examiner attentivement. Chaque ministère et secrétariat a été invité à déposer un rapport identifiant comment les demandes de la population ont été prises en compte, que ce soit en termes de politiques, de programmes, de mesures ou d'activités particulières. Un document synthèse a été réalisé.</p>		(Inclus au point 2.1)
<p><b>2.10 Travaux d'analyse sur les aspirations des Québécoises et des Québécois et réalisation d'une documentation de support pour la rédaction du manifeste <i>Le coeur à l'ouvrage</i></b></p> <p>Le secrétariat a réalisé des travaux de recherche et d'analyse afin d'identifier les principales aspirations de la population du Québec, leurs valeurs fondamentales, leurs demandes et préoccupations. Ces travaux ont été effectués à partir des rapports et des mémoires des commissions sur l'avenir du Québec, de la banque de données du secrétariat, du rapport de la Commission Bélanger-Campeau et celui de la Commission Spicer sur l'avenir du Canada, de même que les résultats de différents sondages et des études sociologiques, politiques et économiques.</p> <p>Le secrétariat a aussi réalisé des documents de support pour la rédaction du manifeste de projet de société.</p>		9,2

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.11 Document de support sur la question de l'emploi</b></p> <p>Le secrétariat a réalisé un document de support démontrant l'incapacité du fédéralisme canadien de relever le défi de l'emploi au Québec. Ce document a été réalisé à partir des monographies soumises par les différents ministères ainsi que différentes études économiques. Le document faisait le point sur la situation économique du Québec. Il faisait également le bilan du fédéralisme en matière de politique de l'emploi, des dépenses fédérales créatrices d'emploi et de développement régional. Il présentait les nouvelles orientations budgétaires du fédéral et leur impact sur l'emploi au Québec. Finalement, le document montrait comment un Québec souverain serait davantage en mesure de relever le défi de l'emploi,</p>		(Inclus au point 2.1)
<p><b>2.12 Analyse comparative du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec</b></p> <p>Une analyse comparative des deux documents a été réalisée à la lumière des recommandations des commissions sur l'avenir du Québec afin de démontrer l'impact de ces recommandations sur la réécriture de l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec. En effet, le but de la consultation sur l'avant-projet de loi était de modifier et de bonifier celui-ci conformément aux souhaits de la population. Un tableau comparatif faisant apparaître toutes les recommandations, juxtaposées aux différents articles des deux textes, a été réalisé et a permis de constater que le projet de loi a été modifié pour tenir compte des principales recommandations des commissions,</p>		1,8

ACTIVITÉS	COÛTS EN SUBVENTIONS, CONTRATS OU ACHATS DE SERVICES (Estimé en k\$)	COÛTS EN PERSONNEL Permanent, occasionnel et contractuel (Estimé en k\$)
<p><b>2.13 Mise en place d'une équipe technique sur la question du partenariat projeté avec le Canada</b></p> <p>Dans les mois qui ont précédé le référendum, un groupe de travail a été mis sur pied pour préparer la réflexion du gouvernement sur l'avenir des relations économiques entre le Québec et le Canada dans la perspective de la souveraineté. Ces travaux ont regroupé une quinzaine de fonctionnaires provenant de différents ministères. Une expertise technique était ainsi placée à la disposition du gouvernement dans l'éventualité de l'accession du Québec à la souveraineté.</p>	94,5	158,0
<p><b>2.14 Transfert</b></p> <p>Le Conseil de la souveraineté a adressé au gouvernement du Québec une demande de subvention dans le but de réaliser des projets visant à faire progresser la cause de la souveraineté auprès de la population du Québec. Le gouvernement du Québec a accueilli favorablement cette requête et a autorisé à cette fin des subventions totalisant 3 882,5 k\$</p>	3 882,5	
<b>TOTAL :</b>	5 427,3	358,2
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>5 785,5</b>	

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRÉTARIAT SUR L'AVENIR DU QUÉBEC**

*8a) LISTE DU PERSONNEL EN PLACE*

*8b) LISTE DU PERSONNEL RÉAFFECTÉ*

*A) Réponse : Aucun*

*B) Liste ci-jointe*

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DU PERSONNEL RÉAFFECTÉ

TITRE DU PROGRAMME: Secrétariat sur l'avenir du Québec

NOM	ASSIGNATION ACTUELLE	DATE D'AFFECTATION	SALAIRE
Morneau, Guy	Secrétariat du Comité des priorités	96-01-31	107 484,00

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRÉTARIAT SUR L'AVENIR DU QUÉBEC**

*9a) SUPERFICIE OCCUPÉE*

*9b) SUPERFICIE LAISSÉE VACANTE*

*Réponse : Espace déjà inclus dans les ententes d'occupation du  
ministère du Conseil exécutif - aucun coût additionnel.*

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**CONSEIL DE LA SOUVERAINETÉ**

*10. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL DE LA SOUVERAINETÉ*



**Le Conseil  
de la SOUVERAINETÉ  
du Québec**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Mai à septembre 1995

# Rapport d'activités

Mai à septembre 1995





Table des matières ■

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	5
Des réponses qui s'affichent	6
Concours «LE OUI VA GAGNER»	9
Capsules radio	11
Promotion de l'entente	12
Campagne Canada	14
Campagne témoignage	16
Campagne confiance	21
Campagne publicitaire du 24 au 30 septembre 1995	22
Appui aux différents réseaux, projets et rassemblements	29
MOT DE LA FIN	33

R e m e r c i e m e n t s ■

Nous tenons à remercier particulièrement monsieur le Premier ministre Jacques Parizeau et son gouvernement de leur tangible support au cours des activités du Conseil de la souveraineté du Québec, depuis sa fondation en mai 1995.

Le Conseil de la souveraineté du Québec a également reçu l'appui actif de nombreuses personnes ayant contribué à l'atteinte de ses objectifs, entre autres :

les membres du comité de direction, madame Louise Laurin, vice-présidente du Conseil et présidente du Mouvement national des Québécoises et des Québécois, Me Patrice Périard, secrétaire-trésorier, et madame Louise Paiement, directrice générale;

les conseillers juridiques et économiques;

les membres de l'assemblée générale;

les donateurs et commanditaires.

À toutes et à tous, nous exprimons notre vive reconnaissance pour leur indéfectible soutien au projet collectif des Québécoises et des Québécois.

Pour les membres du Conseil de la souveraineté du Québec,



Yves L. Duhaime, président

Montréal, le 18 décembre 1995

**«Pour le courage d'être soi.»**

*Louis Caron, écrivain*

*I n t r o d u c t i o n* ■

Le 8 mai 1995, un groupe d'hommes et de femmes unissent leurs voix et leurs efforts afin de permettre la réalisation d'un objectif: la souveraineté du Québec.

Le Conseil de la souveraineté du Québec est né de cette volonté d'assurer que toutes les forces vives souverainistes travaillent de concert en vue de convaincre une majorité de leurs concitoyennes et concitoyens à voter «Oui» lors du référendum du 30 octobre 1995.

Groupe non relié aux formations politiques, le Conseil de la souveraineté s'est donné pour mandat de sensibiliser, d'informer et de rallier la population québécoise à la souveraineté du Québec.

Pour atteindre ses objectifs, le Conseil fait la promotion de la souveraineté du Québec en concentrant ses efforts dans deux champs d'activités: une vaste campagne dans les médias écrits et électroniques et un support à différents réseaux, projets, rassemblements.

Le Conseil profite également du soutien de personnalités québécoises émanant de divers horizons et qui ont publiquement pris position en faveur d'un Québec souverain. De ce nombre, plusieurs ont signé une déclaration d'engagement afin de «doter maintenant le Québec d'un seul gouvernement national qui assume les responsabilités et les pouvoirs normaux d'un état souverain».

## Le Conseil de la souveraineté du Québec

### Des réponses qui s'affichent ■

Annoncée dans *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *La Tribune de Sherbrooke*, *Le Nouvelliste de Trois-Rivières* et plusieurs hebdomadaires régionaux, la campagne «Des réponses qui s'affichent» est également diffusée sous forme d'affiches dans les wagons du métro de Montréal.

Ces affiches «Question-Réponse» ont pour but de reprendre les principales interrogations de la population québécoise sur différents thèmes inhérents à la souveraineté et de donner des réponses simples, concrètes et précises afin que notre communication soit bien reçue et comprise par l'ensemble des Québécoises et Québécois.

Douze thèmes sont abordés. Parmi les plus importants, notons : le passeport canadien, le passeport québécois, l'union économique avec le Canada, l'embauche des fonctionnaires fédéraux québécois, l'intégration du Québec souverain à l'accord du libre-échange nord-américain (ALENA), la dette et le dollar canadien.

Un Québec souverain continuera-t-il de faire des affaires avec le Canada?

**Oui**

Le Québec représente le quart du marché canadien et ce n'est pas au lendemain d'un oui au référendum que ça changera. Nous aurons tout autant besoin des produits de l'Ontario et des autres régions du Canada qu'ils auront besoin des nôtres.

*Nous avons le droit d'être différents.*

Dans un Québec souverain, aurons-nous le droit de garder le passeport canadien et le passeport québécois?

**Oui**

Rien ne nous en empêchera. Le Québec souverain reconnaîtra plusieurs citoyennetés comme le Canada le fait déjà. C'est à nous de décider ce qu'on veut.

*Nous avons le droit d'être différents.*

Un Québec souverain aura-t-il le droit d'utiliser le dollar canadien?

**Oui**  
 Rien ne nous en empêchera. Tous les experts s'entendent là-dessus. Quant aux dollars canadiens que nous avons, nous les avons gagnés, ils sont à nous.

*Nous avons le droit d'être différents.*

Un Québec souverain embauchera-t-il les fonctionnaires fédéraux québécois?

**Oui**  
 Rien ne nous en empêchera. Le Québec souverain aura besoin d'eux et de leur compétence. Seul leur employeur changera. Et ça fera probablement toute la différence.

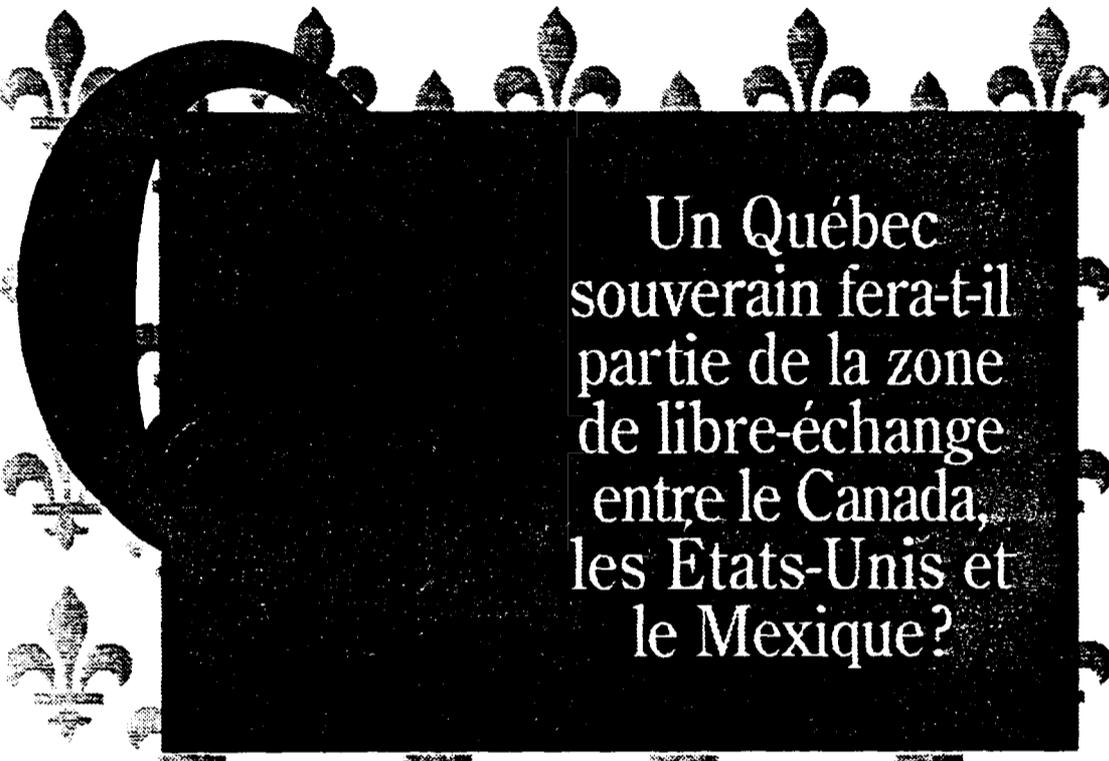
*Nous avons le droit d'être différents.*

Un Québec souverain sera-t-il capable de payer sa part de la dette canadienne?

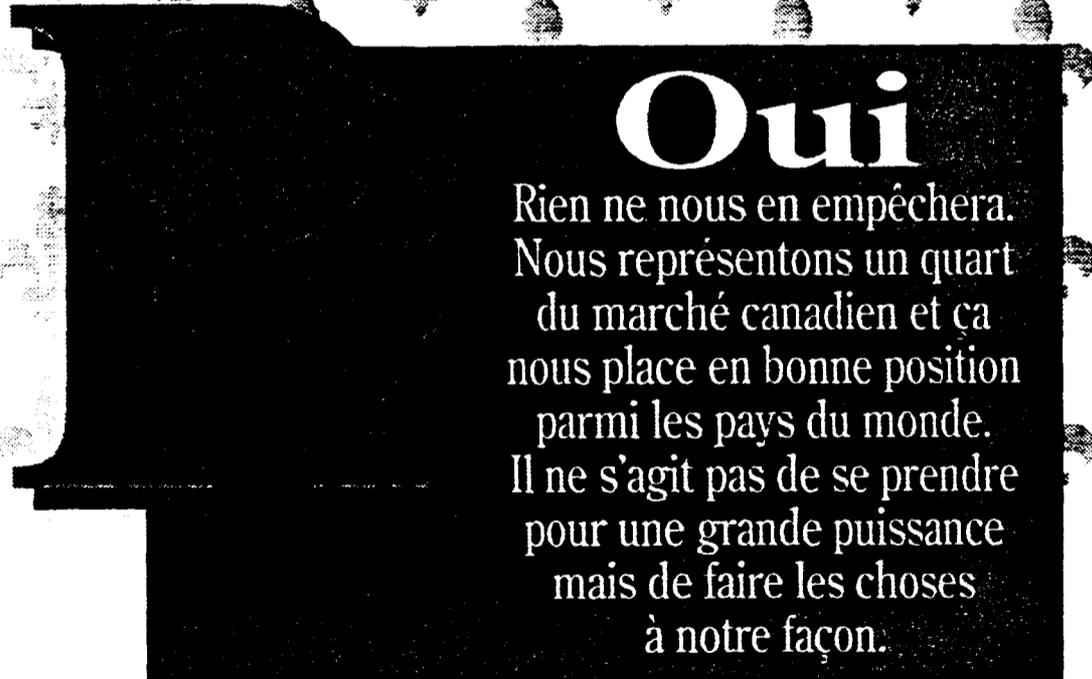
**Oui**  
 Et c'est d'autant plus vrai que les impôts que l'on verse présentement servent déjà à payer notre part de la dette. On est assez grands pour prendre nos responsabilités.

*Nous avons le droit d'être différents.*





Un Québec  
souverain fera-t-il  
partie de la zone  
de libre-échange  
entre le Canada,  
les États-Unis et  
le Mexique?



**Oui**

Rien ne nous en empêchera.  
Nous représentons un quart  
du marché canadien et ça  
nous place en bonne position  
parmi les pays du monde.  
Il ne s'agit pas de se prendre  
pour une grande puissance  
mais de faire les choses  
à notre façon.

*Nous avons le droit d'être différents.*

## Concours « Le oui va gagner » ■

Le 15 juin 1995, le Conseil de la souveraineté lance un concours de création d'un logo devant être proposé au Comité national du oui et utilisé pendant la campagne référendaire. Intitulé «Le oui va gagner», le concours s'adresse à deux catégories de participants : le grand public et les professionnels.

Pour procéder à la sélection des gagnants, un jury de personnes reconnues pour leur compétence en communication est formé, sous la présidence de madame Francine Léger, vice-présidente de Vasco Design International.

Le concours connaît un excellent taux de participation. Deux cent soixante-douze artistes amateurs ou professionnels font parvenir au Conseil cinq cent trente-neuf concepts visuels.

Les participants proviennent de 13 régions du Québec : Bas Saint-Laurent, Saguenay/Lac Saint-Jean, Québec, Mauricie/Bois-Franc, Estrie, Montréal, Outaouais, Nord

du Québec, Chaudière/Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.

Le 24 août 1995, le Conseil de la souveraineté dévoile, en conférence de presse, les noms des deux gagnants du concours de graphisme. Dans la catégorie du grand public, les membres du jury ont arrêté leur choix sur l'oeuvre d'une jeune étudiante de 15 ans, Geneviève Comtois. Dans la catégorie des professionnels, le concept de François Beauchamp, 32 ans, designer graphiste pour le Musée de la Pointe-à-Callière, a été choisi.

Geneviève Comtois et François Beauchamp reçoivent respectivement une bourse de mille dollars. Une gratification de cinq cents dollars est attribuée à François Beauchamp, lauréat de la palme du logo «grand gagnant toutes catégories» et, subséquentement, le logo gagnant est utilisé dans une campagne d'affichage. Des panneaux 4' x 8' sont installés dans toutes les régions.

*Le Conseil de la souveraineté du Québec*



Logo «grand gagnant toutes catégories» de François Beauchamp.

De gauche à droite, M. François  
Beauchamp, Mme Geneviève  
Comtois, Mme Francine Léger  
et M. Yves L. Duhaime.



Logo «gagnant catégorie grand public» de Geneviève Comtois.



Véhicule promotionnel «Le oui va gagner», affichant tous les logos  
des participants et accompagné de jeunes souverainistes.

## *Le Conseil de la souveraineté du Québec*

### *Capsules radio* ■

Au cours des mois de juin et de juillet, le Conseil de la souveraineté du Québec se fait le promoteur de l'identité québécoise en mettant en évidence les qualités prépondérantes du peuple québécois dans des capsules radiophoniques de soixante secondes.

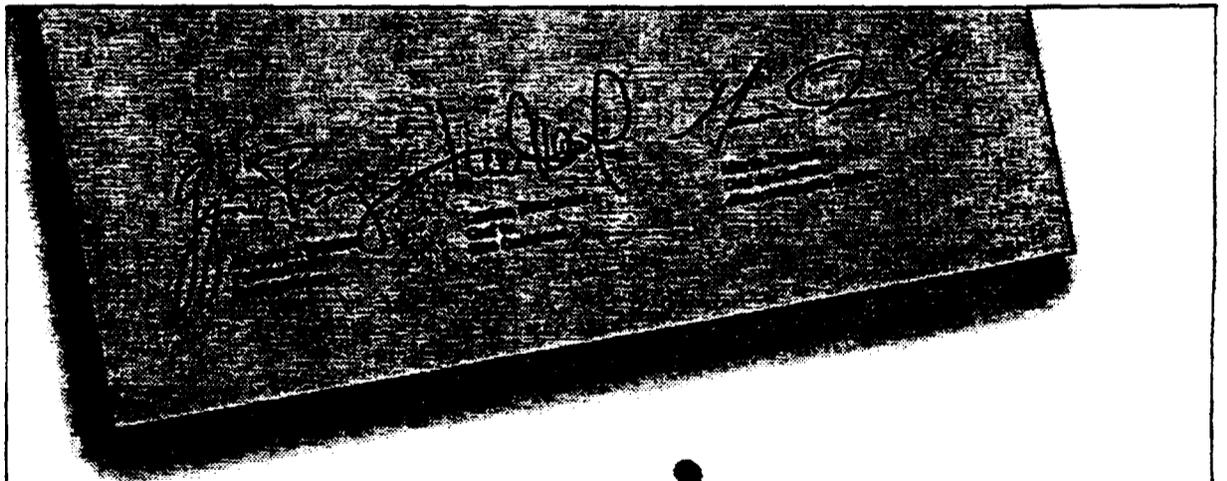
À titre d'exemple : la **solidarité** légendaire des gens de Saint-Narcisse qui ont relancé l'économie de leur village; la **générosité** des Québécois lors du tremblement de terre qui secoua l'Arménie en 1988; le **sens de la famille** dans l'épisode de la famille Maraloy, cette famille roumaine menacée d'expulsion en 1994; l'**imagination** et la **créativité** québécoises présentes partout dans le monde, comme en fait foi le succès de l'entreprise Softimage, du Cirque du Soleil et du correcteur Hugo; et, finalement, la **passion altruiste** des Québécois au service du monde, comme en font preuve ces experts en eaux saines de Chicoutimi qui, à partir de leurs bureaux, aident à trouver des sources d'eau potable, partout dans le monde.

## Le Conseil de la souveraineté du Québec

### Promotion de l'entente ■

Le 12 juin 1995, messieurs Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont signent une entente historique de très grande importance pour le Québec. Par cette entente tripartite, la souveraineté du Québec devient un modèle de coopération économique et politique.

Le 12 août 1995, le Conseil de la souveraineté du Québec fait savoir, par l'entremise des médias écrits et électroniques, qu'il est heureux de s'associer aux forces vives du Québec et d'exprimer sa satisfaction à l'égard de l'entente intervenue entre les chefs des trois formations politiques québécoises. De plus, pour permettre à tous les Québécois qui le désirent de recevoir copie intégrale de l'entente, le Conseil fait distribuer, et ce, dans tous les foyers du Québec, une carte postale où apparaissent la photo des trois signataires et le numéro de la ligne 1-800 à composer pour faire la demande d'une copie de l'entente.



# OUI

## au camp du changement

Pour la première fois,  
les chefs des trois partis politiques s'unissent  
avec le seul but d'assurer l'avenir du Québec.

À l'annonce d'un référendum gagnant,  
le gouvernement proposera que le Québec  
et le Canada fassent des affaires  
entre partenaires égaux.

L'entente fait de la souveraineté du Québec  
un modèle de coopération économique et politique.

À partir du moment où l'on s'entend entre nous,  
il sera d'autant plus facile de s'entendre  
avec les autres.

Pour obtenir une version complète de l'entente de 12 juin,  
veuillez téléphoner sans frais au  
1 800 385-1152.



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

# Le Conseil de la souveraineté du Québec



**OUI AU CAMP DU CHANGEMENT**

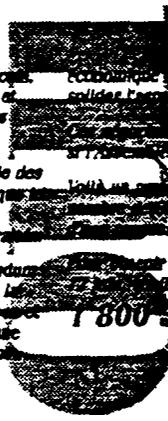
## OUI AU CAMP DU CHANGEMENT

Madame, monsieur,

Le 12 juin dernier, trois chefs politiques québécois, Messieurs Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont, ont signé une entente d'une très grande importance.

Cette entente est fidèle à la volonté d'autonomie des Québécois et des Québécoises et fait en sorte que Québec devienne souverain, perçoive tous ses impôts, vote toutes ses lois et signe tous ses traités.

Après avoir obtenu votre accord lors du référendum de l'automne 1995, l'Assemblée nationale aura la capacité de proclamer la souveraineté de Québec et le gouvernement sera tenu d'offrir au Canada une proposition de traité sur un nouveau partenariat



1 800 383-1152.



*Le Conseil de la souveraineté du Québec*

## *C a m p a g n e C a n a d a* ■

Le 29 août 1995, dans une annonce parue dans le quotidien torontois *Globe & Mail* et dans le journal *Le Droit* d'Ottawa, le Conseil de la souveraineté, s'adressant au Canada anglais, se fait le promoteur de l'entente du 12 juin 1995.

Par cette initiative, le Conseil veut rassurer la population du Canada anglais face à la portée réelle de cette entente. Non, le Québec ne laissera pas tomber le Canada, bien au contraire! Le Québec reconnaît et respecte les différences. Il continuera de faire des affaires avec le Canada et le reste du monde.

# **S'il n'en tenait qu'au Québec, vous épargneriez des millions.**

Le gouvernement d'Ottawa continue de dépenser des millions de dollars pour faire la promotion du régime fédéral au Québec. Tout cela s'ajoute à plus de 800 comités intergouvernementaux chargés de gérer les dossiers entre le Québec et le reste du Canada. Mais vous, Canadiennes et Canadiens, combien de millions supplémentaires accepterez-vous que le gouvernement fédéral dépense?

Ne serait-il pas plus simple et logique de respecter les différences et de s'entendre entre partenaires égaux?



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

# If it were up to the people of Québec, you would save millions of dollars.

The government in Ottawa continues to spend millions of dollars promoting federalism to the people of Québec. And this, in addition to the more than 800 intergovernmental committees charged with overseeing affairs between Québec and the rest of Canada. How much more do you, as Canadians, want the federal government to spend?

Wouldn't it be simpler and more logical to respect our mutual differences and come to an agreement as equal partners?

## Le Conseil de la souveraineté du Québec

### Campagne témoignage ■

Du 6 au 25 septembre 1995, différentes personnalités manifestent avec fierté leur volonté d'appartenir à un Québec souverain. Leur témoignage est publié dans deux grands quotidiens, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*, et dans différents hebdomadaires régionaux.



**« Vous vous souvenez :  
"À la prochaine."  
Cette fois-ci,  
c'est la bonne. »**

Yves L. Duhaime,  
avocat-conseil,  
président du Conseil de la souveraineté du Québec



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Pour laisser à  
ma petite fille un pays  
français et fier. »**

Louise Laurin,  
Présidente - Mouvement national  
des Québécoises et des Québécois



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Pour être maître  
de mon avenir. »**

Patrice Périand,  
avocat



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Pour le courage  
d'être soi. »**

Louis Cason,  
auteur



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**

Le Conseil de la souveraineté du Québec



**« Je suis Québécois  
comme je suis paysan :  
de tout mon être. »**

Jacques Proulx,  
producteur agricole



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« J'aurais préféré que ça arrive  
plus tôt et j'aimerais bien  
un jour être chez nous. »**

Janine Surro,  
comédienne



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« La souveraineté  
dans l'harmonie. »**

Nelson Guerra,  
consultant



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« On a semé un pays,  
il est temps  
de récolter. »**

Diane Montour,  
productrice agricole



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**

Le Conseil de la souveraineté du Québec



**« Prenons action pour  
la bonne gestion  
de notre maturité. »**

Gaston Pelletier,  
comptable

  
Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Parce qu'il est grand temps  
de nommer le pays,  
c'est la souveraineté  
que je choisis. »**

Louise Duceppe,  
directrice générale, Compagnie Jean Duceppe

  
Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Pour prendre  
mon avenir en main. »**

Serge Charlebois,  
étudiant

  
Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Cochez oui  
pour des raisons  
de coeur ! »**

Paul Fiché,  
auteur-compositeur-interprète

  
Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**

## Le Conseil de la souveraineté du Québec



**« L'avenir s'annonce radieux. »**

Marie-Soleil Tougas,  
comédienne



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« La souveraineté pour réinventer la solidarité : rien de moins ! »**

Lorraine Guay,  
coordonnatrice - organismes communautaires



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Pour s'imposer, dans la nouvelle économie mondiale, le Québec doit posséder la totalité des pouvoirs d'une nation moderne. »**

Jean-Marc Brunet



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Je désire l'avenir dont parle Gaston Miron dans " L'Homme repêché " :**

**« Nous te ferons, terre de Québec  
lit des résurrections  
et de mille fulgurances de nos métamorphoses  
de nos levains où lève le futur  
de nos volontés sans concession**

**Les hommes entendront battre ton pouls dans l'histoire  
c'est nous ondulant dans l'automne d'octobre  
c'est le bruit roux des cheveux dans la lumière  
l'avenir dégagé**

**l'avenir engagé »**

Sylvie Drapeau, comédienne



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**

## Le Conseil de la souveraineté du Québec



**« Oui ! Sans aucun doute nous sommes différents ! Et cette magnifique différence. Il serait grand temps de la vivre avec fierté. »**

Francine Ruel,  
comédienne



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Que le Québec devienne un pays, pour qu'un jour les écoliers du monde entier apprennent l'existence de ce coin d'Amérique d'une couleur différente. »**

François Parenteau,  
cinéaste



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Il est grand temps de gérer notre quotidien et notre avenir au Québec. »**

Robert Sauvé  
juge retraité



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



**« Pour tout peuple conscient de sa vitalité, la souveraineté ça va de soi. »**

Gilles Pelletier,  
comédien



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

**OUI**



## C a m p a g n e c o n f i a n c e ■

MESSAGE RADIOPHONIQUE

*« Saviez-vous que neuf des dix émissions  
les plus regardées au Canada  
sont produites aux États-Unis ?*

*Et saviez-vous que neuf des dix émissions  
les plus regardées ici, au Québec,  
sont produites ici, en français,  
par des Québécois ?*

*Ça veut dire quelque chose. »*

Oui ! Ça veut dire quelque chose. Ça veut dire que les Québécois ont une identité différente. Une identité unique en Amérique. Et cette identité leur appartient.

Cette campagne est diffusée dans toutes les stations radiophoniques du Québec pendant le mois d'août. Le message démontre, par des exemples concrets, les points de référence des Québécoises et des Québécois pour affirmer cette différence.

Le Conseil de la souveraineté du Québec

Campagne publicitaire ■  
du 24 au 30 septembre 1995

En réponse à une «campagne de peur» sans précédent de la part du camp du non, le Conseil de la souveraineté du Québec lance une offensive publicitaire pour contrer ces fausses allégations.

«...le  
30 octobre,  
il faut écraser!»

Claude Garcia  
Vedette du NON  
président des opérations  
canadiennes de la Standard Life

**NOUS  
REFUSONS DE  
NOUS LAISSER  
ÉCRASER!**

*Nous  
nous ferons  
respecter!*

*À l'avenir,  
nous dirons*

***OUI!***



# AU LENDEMAIN DU RÉFÉRENDUM LES FEMMES DEVRONT-ELLES RECULER?

Avec un NON, les femmes...

- subiront un recul irréparable de leur indépendance financière;  
D'ici Noël, le fédéral voudra confisquer les prestations aux chômeurs dont les conjoints ont un bon revenu. Qui sera le plus touché par une mesure aussi barbare? Les femmes, évidemment!
  - subiront un recul de leurs acquis sociaux;  
Les coupures fédérales pousseront 40 000 familles québécoises à recourir à un supplément de revenu de l'aide sociale et empêcheront l'État québécois de protéger correctement nos besoins en santé, en éducation, en garderies, etc. Qui souffrira le plus de ce retour en arrière? Les femmes et les enfants, bien sûr!
- SURTOUT, NOUS NOUS CONDAMNERONS, NOUS ET NOS ENFANTS,  
À DES CIRCANES CONSTITUTIONNELLES**

# OU PRENDRE LA PLACE QUI LEUR REVIENT?

Avec un OUI, les Québécoises seront respectées...

- 10% des travailleuses du Québec qui sont actuellement assujetties aux lois fédérales pourront finalement profiter, comme les autres Québécoises, de meilleurs congés de maternité, de congés d'adoption et parentaux, etc.;
- En bâtissant notre pays avec les femmes, nous pourrions nous doter d'une politique familiale cohérente, stable et fiable, qui fera le ménage dans les 25 programmes fédéraux et provinciaux contradictoires;
- Ainsi, nos familles pourront enfin avoir des enfants avec plus de sécurité financière.

# SURTOUT, NOUS FERONS UN PAS DE GÉANT, POUR L'ÉGALITÉ.

Après un Oui, le Québec sera le premier État au monde où des femmes et des hommes, à égalité, écriront la constitution de leur pays.

*À l'avenir,  
nous dirons*

# OUI!

Vous désirez en savoir plus long sur notre projet d'une nouvelle société québécoise? Procurez-vous *Le cœur à l'ouvrage*, disponible partout au Québec.



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

# À l'avenir, nous dirons OUI.

Trente-cinq ans plus tard: 802 comités inter-gouvernementaux plus tard. Une dizaine de conférences constitutionnelles plus tard. Une demi-douzaine de commissions d'enquêtes d'un océan à l'autre plus tard. Un rapatriement unilatéral, trois Lac Meech, un Charlottetown plus tard. Des centaines de millions de dollars plus tard.

La réponse du Gouvernement canadien est toujours la même: non au Québec.

Aujourd'hui,  
en toute confiance, les Québécoises  
et les Québécois sont prêts  
à se dire OUI à eux-mêmes.

QUÉBEC



# Rien ne sera changé au lendemain d'un Non.

Des milliers de personnes continueront vainement à se chercher un emploi. La dette fédérale continuera à nous écraser et à ralentir notre économie. Les chicanes fédérales-provinciales se poursuivront. Le Fédéral nous imposera ses décisions souvent plus favorables aux autres provinces qu'au Québec puisque nous continuerons d'être une minorité.

Est-ce vraiment ce que veulent les Québécoises et les Québécois? Est-ce qu'ils peuvent se contenter du non, le seul mot que connaît le Gouvernement canadien depuis des décennies.

Vous ne pensez pas qu'on est capables d'être «maîtres chez-nous»!

En toute confiance, c'est maintenant  
à nous de dire OUI au Québec.

QUÉBEC



# Qu'arrivera-t-il à la langue française après le référendum

Après un  
**NON**  
nous serons  
condamnés...

- à assister, impuissants, au déclin du français à Montréal;
- à laisser Ottawa continuer à désinformer nos immigrants en leur cachant que les Québécois forment un peuple distinct et en leur laissant entendre qu'il n'est pas nécessaire qu'ils fassent des efforts pour s'intégrer à la société québécoise;
- à laisser les cours fédérales continuer à faire des trous dans la loi 101 et à élargir encore l'accès à l'école anglaise par la porte d'en arrière.

**SURTOUT, LE NON, C'EST UNE INVITATION À FAIRE DES QUÉBÉCOIS UN PEUPLE FOLKLORIQUE.**

*« Quand vous me regardez et m'écoutez parler en anglais, vous savez que je suis distinct. Tout le monde knows that I'm French when I speak English. »*

*- Jean Chrétien, le 12 septembre dernier.*

Bref, après un **NON**, être « distinct » voudra dire: parler anglais avec un accent!



Avec un  
**OUI**  
nous  
pourrons...

- éviter que les francophones deviennent minoritaires à Montréal;
- contrôler complètement notre immigration et aider les néo-Québécois à s'intégrer à notre société;
- immédiatement augmenter la place du français au Québec puisque toutes les entreprises réglementées par le fédéral devront enfin donner la prédominance au français.

**SURTOUT, NOUS SERONS RESPECTÉS.**

Tant que nous serons une minorité, nous serons traités comme une minorité.

Avec un **OUI**, enfin majoritaires, nous vivrons dans un pays où, par exemple, le capitaine des Canadiens de Montréal trouvera tout à fait normal de respecter la langue de la majorité.

Vous désirez en savoir plus long?

Procurez-vous *Le coeur à l'ouvrage*, disponible partout à travers le Québec.

À l'avenir,  
nous dirons **OUI!**



Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

## Quand vient le temps de décider...

de partir en appartement, de former un couple,  
de fonder une famille, de s'acheter une maison, de  
partir en affaires...

Pour progresser, il faut décider. Pour contrôler nos  
affaires, il ne faut pas laisser les autres décider à  
notre place. C'est la même chose pour le Québec.  
C'est le temps de décider. Pour contrôler toutes  
nos affaires.

En toute confiance, c'est maintenant  
à nous de dire OUI au Québec.

OUI



## À l'avenir, nous dirons oui.

Interminables: comités inter-gouvernementaux,  
conférences constitutionnelles, commissions d'en-  
quête d'un océan à l'autre. Humiliants: rapatriement  
de la constitution, désaccord du Lac Meech, désaccord  
de Charlottetown. Incessantes: demandes de  
Lesage, Johnson, Lévesque, Bourassa...

Des centaines de Millions \$\$\$\$\$\$\$\$ plus tard.

Le Gouvernement canadien fait toujours  
la même réponse: NON

En toute confiance, c'est maintenant  
à nous de dire OUI au Québec.

OUI



## Changer pour quoi et pour qui?

Quand on aura décidé de changer les choses, ça veut  
dire qu'on va arrêter de tourner en rond. On va donc  
utiliser toute notre énergie pour régler les vrais  
problèmes. Les solutions seront donc plus «collées» à  
nos besoins.

On pourra alors contrôler toute notre fiscalité,  
revoir nos politiques familiales, lutter contre la crimi-  
nalité et s'occuper nous-mêmes de nos relations  
avec le reste du monde. On pourra même réinventer  
nos grandes politiques sociales.

C'est ça, quand on peut décider de nos affaires nous-mêmes.

En toute confiance, c'est maintenant  
à nous de dire OUI au Québec.

OUI



# Le Conseil de la souveraineté du Québec

## ALLONS-NOUS NOUS FAIRE ÉCRASER?

### Les témoins du NON nous disent:

«... le 30 octobre, il faut écraser!»

**Clair Gagné,**  
président des députés indépendants de la Chambre des  
Représentants de 1981, député élu

«Vous allez en songer une belle!»

**Jean Charbon,**  
ancien ministre de l'Énergie,  
ministre de l'Énergie, ministre élu

Le Québec? Un «État républicain»  
qui «n'aurait pas les moyens.»

**Laurie St-Onge,** ministre de l'Énergie,  
ministre de 1981, député élu

Créeront-ils vraiment un Québec  
comme société distincte?

«Nous sommes tous des immigrants  
au Québec.»

**René Lévesque,** chef de l'opposition et ex-ministre  
de l'Énergie, ministre élu

«Quand vous me regardez et m'écoutez en  
anglais, vous êtes avec le reste du monde et  
vous ne savez même pas l'anglais.»

**Jean Charbon,**  
le 11 octobre 1981

## OU NOUS FAIRE RESPECTER?

### Alors que les chefs du camp du OUI nous disent

«Nous voulons un développement, parce que nous  
voulons être respectés. Nous voulons une société  
où le capitaine des Canadiens de Montréal trouve  
normal de respecter la langue de la majorité. Nous  
voulons une société où le premier ministre libéral  
se ne soucie pas de la population bilingue.»

**Jacques Parizeau,** ancien ministre de l'Énergie,  
ministre de 1981, député élu

«Un OUI, ce n'est un effort colossal. Mais plutôt  
que de se débattre au sujet de l'effort, il faut  
d'instinct, on va faire l'effort ensemble, on va travailler  
dans toutes les langues, on va travailler avec toutes  
les langues bilingues.»

**Mario Dumais,** chef de l'opposition et ministre  
de 1981, député élu

«La population portera un jugement terrible sur  
notre pays à Ottawa qui sera définitivement, qui  
sera traité le Québec comme un club de joueurs et  
pas de joueurs. À Québec, qui est l'avenir à la  
longue plutôt que de proposer un véritable avenir.»

**Laurie St-Onge,** chef de l'opposition  
et ministre de 1981, député élu

Vous allez en songer plus long  
sur votre projet d'une société  
distincte?

**René Lévesque,** chef de l'opposition,  
ministre de 1981, député élu

À l'avenir,  
nous dirons

# OUI!



## APRÈS UN NON LES FEMMES LES JEUNES LES CHÔMEURS ET LES AÎNÉS «VONT EN MANGER UNE BELLE!»

Il n'est pas possible de faire une société  
distincte qui donne tout le monde un bon  
travail et qui ne soit pas une société  
distincte.

Le Québec est le meilleur pays du monde  
pour l'immigration et le développement de  
la langue française et de la culture.  
Il n'est pas possible de faire une société  
distincte.

Un OUI, c'est le meilleur pays du monde  
pour l'immigration et le développement  
de la langue française et de la culture.  
Il n'est pas possible de faire une société  
distincte.

Un OUI, c'est le meilleur pays du monde  
pour l'immigration et le développement  
de la langue française et de la culture.  
Il n'est pas possible de faire une société  
distincte.

## ALORS QU'APRÈS UN OUI, ON POURRA ENFIN SE METTRE À L'OUVRAGE!

Notre développement  
dans l'ensemble plutôt que dans le détail.  
Dans le prochain accord entre le OUI, les Québécois pourront  
développer les langues et les langues à Ottawa et cela sera  
normal dans le développement. Apprendre  
à parler, parler que de respecter les personnes. Les Québécois  
connaissent par la langue et la qualité des emplois et les emplois  
d'aujourd'hui.

Notre développement  
une société de l'avenir et d'aujourd'hui.  
Il y a un Québec qui n'est pas et n'est pas  
que les Québécois peuvent leur faire plus et leur faire  
de la société. Prendre dans, l'adaptation d'un tel OUI  
surtout qui fait un sens que, dans toute la société québécoise,  
on applique le principe: «à travail égal, salaire égal.»

Notre développement de la langue et de la culture.  
Nous sommes le meilleur pays du monde  
pour l'immigration et le développement de  
la langue française et de la culture.  
Il n'est pas possible de faire une société  
distincte.

Notre développement de la langue et de la culture.  
Nous sommes le meilleur pays du monde  
pour l'immigration et le développement de  
la langue française et de la culture.  
Il n'est pas possible de faire une société  
distincte.

À l'avenir,  
nous dirons

# OUI!



# Qu'arrivera-t-il le lendemain du référendum?

Si c'est **non!**  
Le 31 octobre,  
nous serons **forcés...**

- de subir les plus grandes coupures budgétaires fédérales de l'histoire : 650 millions de dollars d'ici un an, 2 milliards de dollars d'ici deux ans dans nos services de santé, d'éducation et de formation de la main d'œuvre
- de subir, d'ici Noël, les «réformes» qu'Ottawa nous cache :
  - moins d'argent pour les pensions de retraite
  - jusqu'à 10 % de moins pour nos prestations d'assurance-chômage

Conclusion : «Vous allez en manger une belle» a promis Jean Chrétien mercredi dernier

**MALGRÉ CELA, LE FÉDÉRALISME VA CONTINUER À NOUS ENDETTER :** car, comme l'a avoué Daniel Johnson lui-même en 1992 : «Le fédéralisme est tout croche à cause de "l'encroachment" évidemment, du fédéral, ce qui nous coûte une fortune. C'est ça qui coûte 30 milliards de déficit, essentiellement.»

À l'avenir,  
nous dirons  
**OUI!**

Si c'est **oui!**  
Le 31 octobre,  
nous **pourrons...**

- récupérer les 28 milliards de dollars de nos impôts et de nos taxes versés à Ottawa et, en plus, économiser 3 milliards de dollars en abolissant les dédoublements
- se donner, enfin, une stratégie nationale de l'emploi pour faire baisser le chômage
- améliorer, immédiatement, les conditions de travail de 10 % de nos salariés, assujettis aux lois fédérales. Les femmes, surtout, en profiteront : congés de maternité et d'adoption plus généreux
- augmenter, immédiatement, la place du français au Québec, en appliquant la loi 101 à toutes les entreprises qui y échappent aujourd'hui
- contrôler, d'ici un an, toute notre politique d'immigration
- remplir, d'ici un an, un seul rapport d'impôt

**EN PLUS, ATTIRER LES INVESTISSEURS :** «À notre avis, le Québec continuera d'attirer les investissements moyennant les mêmes conditions favorables dont il bénéficie, et peut-être même des conditions meilleures.»

Source : le financier Newyorkais qui, pendant 8 ans, a décidé, de la cote de crédit du Canada, du Québec et des autres provinces, M. Mahesh Kotecha



**QUEBEC**

## *Le Conseil de la souveraineté du Québec*

### *Appui à différents réseaux, projets et rassemblements ■*

Tout au long de la période préréférendaire, le Conseil de la souveraineté s'engage à reconnaître et à encourager les forces vives souverainistes partout au Québec.

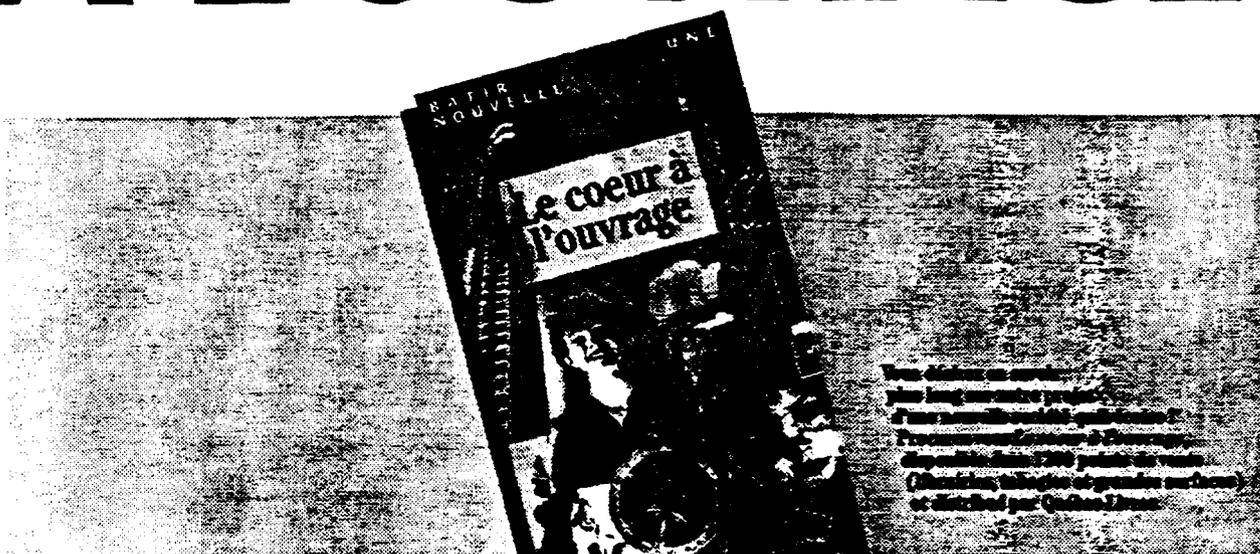
Parmi les groupes et organismes qui profitent du soutien financier et logistique du Conseil, mentionnons :

- Les Partenaires pour la souveraineté
- Génération-Québec
- Les jeunes souverainistes
- Les artistes de la souveraineté
- Les gens d'affaires pour le oui
- Les intellectuels pour la souveraineté (IPSO)
- Le Regroupement des agriculteurs pour le oui
- Le coeur à l'ouvrage
- L'Union des écrivaines et écrivains québécois
- Les Partenaires pour la souveraineté de la Montérégie
- La Société nationale de l'Est du Québec
- La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie
- La Petite histoire du Québec
- Le Grand ralliement du 24 septembre 1995
- et autres.



UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE,  
À NOTRE IMAGE, ÇA SE BÂTIT AVEC

# LE COEUR À L'OUVRAGE.



Les Québécoises et les Québécois veulent savoir comment, concrètement, un OUI va changer nos vies, améliorer notre condition, donner un nouveau souffle à notre langue, nos familles, nos entreprises, nos emplois, nos villes et nos régions. Ils veulent savoir quand sera venu le temps de mettre **le coeur à l'ouvrage...**

Nous répondons: maintenant. Nous sommes prêts pour le changement, nous voulons y mettre nos énergies et nous voulons des résultats tangibles, mesurables et positifs, à court terme.

Notre OUI permettra aux Québécoises et aux Québécois de faire du Québec une société plus solidaire, plus responsable, plus efficace, plus équitable et plus humaine. Une société qui croit profondément à l'égalité des chances et qui la pratique partout. Une société qui a **le coeur à l'ouvrage.**

« Voter OUI, c'est mettre fin immédiatement à la compétition insensée qu'Ottawa mène au Québec. D'ici 12 mois, Ottawa ne pourra plus rien acheter, à crédit, en notre nom. »

- page 78

« Il faut faire cohabiter au Québec deux économies: celle de la compétition et des entrepreneurs, qui crée la richesse collective, et celle de l'entraide sociale et communautaire, qui fait du Québec une société accueillante et humaine. »

- page 62

« Grâce à un OUI, 10% de nos travailleuses et travailleurs bénéficieront automatiquement de conditions meilleures; pour les femmes enceintes ou qui allaitent, pour les congés parentaux, congés d'adoption et de maternité et pour ramener la paix dans les relations de travail. »

- page 24

Vous désirez en savoir plus sur ce projet? D'une nouvelle qualité québécoise? Pour en savoir plus sur le projet, disponible dans 200 points de vente (librairies, télégraphes et grandes surfaces) et distribué par Québec Édition.

« Dès la première année après un OUI, on mettra sur pied une Commission nationale sur la question linguistique et sur l'intégration des immigrants, particulièrement dans la région de Montréal. Elle recommandera notamment des moyens de freiner le déclin du français dans la métropole et ce, dans le respect des droits de la minorité anglophone. »

- page 39

« Avec un OUI, il devient possible de donner aux citoyens un meilleur contrôle sur les décisions qui les touchent dans leurs rues, leurs quartiers, leurs villes, leurs régions. Cela signifie aussi rétablir le lien de confiance entre le citoyen et son gouvernement. »

- page 55

« Voter OUI, c'est permettre une réglementation environnementale unique, plus simple, donc plus économique et plus efficace. »

- page 75

« Imaginons les milliards de dollars et les milliards d'heures de travail que nous allons économiser, collectivement, en ne faisant qu'un seul rapport d'impôt! »

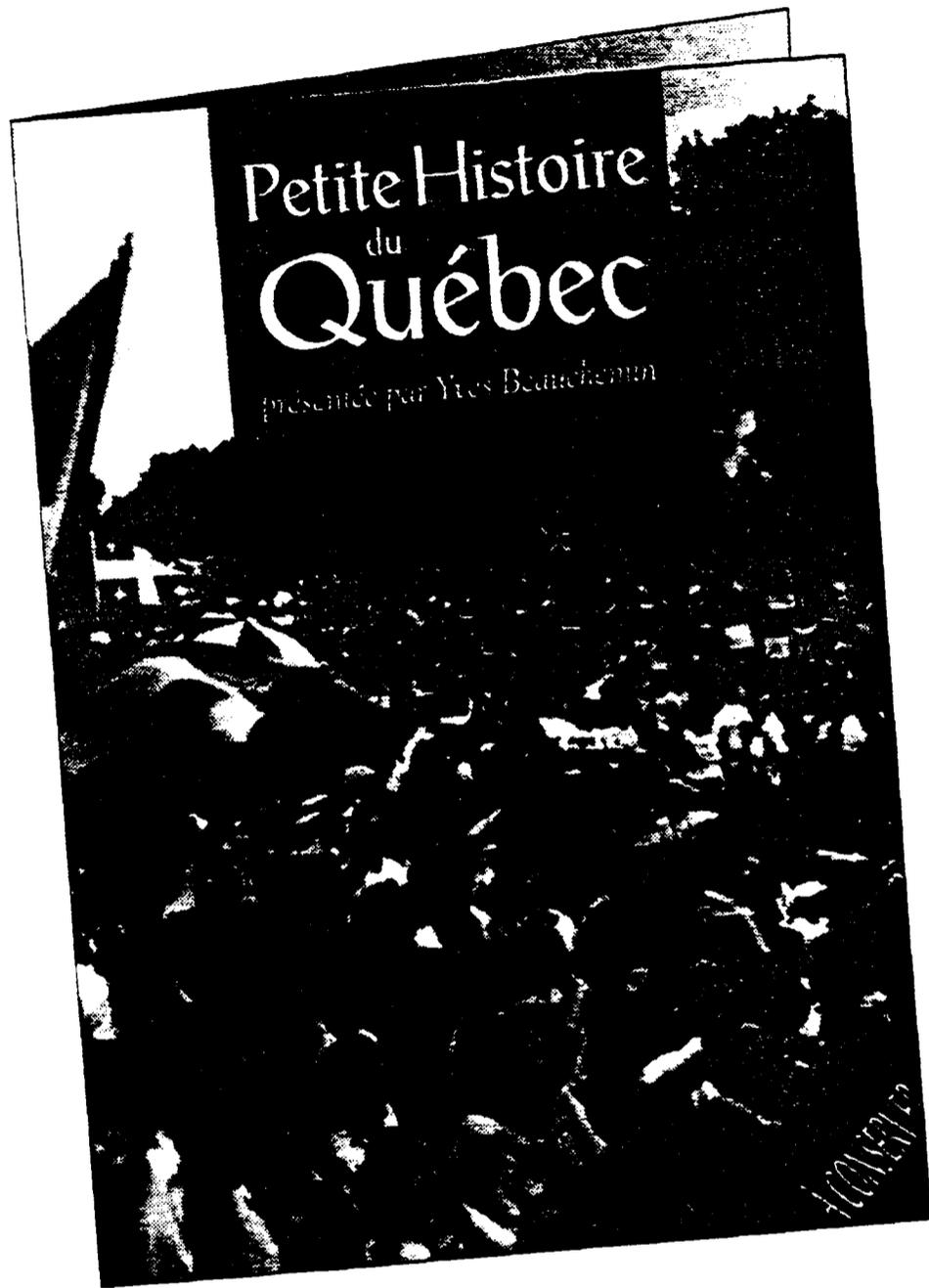
- page 65

À l'avenir,  
nous dirons

# OUI!

Le Conseil  
de la SOUVERAINÉTÉ  
du Québec

*Le Conseil de la souveraineté du Québec*



**PLEINEMENT RESPONSABLES  
DE NOS CHOIX DANS UN  
QUÉBEC SOUVERAIN**

**Génération Québec**

Génération Québec regroupe des jeunes de divers milieux qui croient et travaillent à la souveraineté du Québec. Pour devenir membre, composez le 990-9704.  
Génération Québec vous ouvre le 21 septembre 1995, 17 h à 30, à son rendez-vous au Village Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke Ouest (côté d'ouest 103).  
Le conférencier invité sera M. Bernard Landry.

**M o t d e l a f i n ■**

Tout au long de la période préréférendaire, le Conseil de la souveraineté du Québec s'est donné pour mission de lancer un appel au peuple du Québec. L'appel de la dignité et de l'autonomie retrouvées, du courage de ses convictions et de la foi en l'avenir.

Par ses nombreuses activités, le Conseil est fier d'avoir suscité l'émergence d'un espoir nouveau. L'espoir que le Québec assumera désormais sa destinée en détenant les pouvoirs et les responsabilités qui permettront aux Québécoises et aux Québécois de s'épanouir pleinement en assurant leur prospérité.

Ce nouveau «pays à faire» sera à l'image des gens d'ici : un pays bâti à même leur créativité, leur espoir, leur ambition, leur générosité, leur fierté et surtout leur identité.

Nous, membres du Conseil de la souveraineté du Québec, souscrivons à ce grand défi : faire le Québec à l'image du peuple québécois, parce que nous croyons aux gens d'ici. Et pour ce faire, le Conseil de la souveraineté du Québec entend poursuivre ses activités afin qu'émerge enfin l'identité souveraine du peuple québécois.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**CONSEIL DE LA SOUVERAINETÉ**

**II. NOMBRE ET MONTANT DES SUBVENTIONS VERSÉES PAR LE GOUVERNEMENT**

Réponse :	Nombre de subventions :	2	2 000 000 \$
	Montants :	<u>1 882 461 \$</u>	
	Total :		3 882 461 \$

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**CONSEIL DE LA SOUVERAINETÉ**

**12. LISTES DES CONTRATS OCTROYÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOUVERAINETÉ**

*Réponse : Ne s'applique pas*

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRETARIAT À LA RESTRUCTURATION**

*13. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRETARIAT*

---

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 1995-1996**  
**SECRETARIAT A LA RESTRUCTURATION**

**MARS 1996**

---

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

		Page
1.	MANDAT .....	1
2.	ORGANISATION .....	1
3.	CONTRATS .....	1
4.	ÉTUDES RÉALISÉES .....	2
	CONCLUSION .....	2
ANNEXE A	Décret concernant le ministre délégué à la Restructuration	
ANNEXE B	Organigramme du Secrétariat à la restructuration	
ANNEXE C	Liste des personnes ayant été à l'emploi du Secrétariat à la restructuration au cours de l'exercice financier 1995-1996	
ANNEXE D	États financiers du Secrétariat à la restructuration pour l'exercice financier 1995-1996	
ANNEXE E	Liste des études et documents techniques	

---

# SECRETARIAT À LA RESTRUCTURATION

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 1995-1996

---

### 1. MANDAT

Le Secrétariat à la restructuration a été créé le 28 septembre 1994 en vertu du décret numéro 1465-94 (voir annexe A), lequel identifiait trois tâches bien spécifiques pour le Secrétariat:

- "préparer la restructuration de l'Administration québécoise qui sera requise par l'exercice par le Québec de tous les pouvoirs d'un État souverain";
- "identifier les dédoublements engendrés par le régime fédéral actuel et en évaluer les coûts";
- "faire les études requises sur le partage des actifs et le fardeau de la dette publique".

Le décret stipulait en outre "que le ministre délégué à la Restructuration soit rattaché au ministère du Conseil exécutif".

### 2. ORGANISATION

#### - Structure

L'organigramme du Secrétariat se retrouve à l'annexe B.

#### - Ressources humaines et financières

L'effectif maximal du Secrétariat a été de 26 personnes au mois d'avril 1995, soit 20 employés réguliers et occasionnels et 6 employés contractuels (voir annexe C).

Pour l'année financière 1995-1996, les crédits du Secrétariat à la restructuration étaient de 6 888 700 \$. Par ailleurs, les dépenses au 31 mars 1996 du Secrétariat s'élèvent à 3 225 155 \$ pour l'exercice financier (voir annexe D).

### 3. CONTRATS

L'octroi de contrats par le Secrétariat à la restructuration a fait l'objet de deux rapports d'enquête du Vérificateur général du gouvernement, soit:

- en vertu du décret 1255-95 du 20 septembre 1995: Le Rapport d'enquête du Vérificateur général du Québec sur l'octroi, par le Secrétariat à la restructuration, de contrats de service à des sociétés liées à M. Claude Lafrance et sur le respect des règles en matière de conflit d'intérêts, daté du 29 novembre 1995.
  - en vertu du décret 1568-95 du 6 décembre 1995: Le Rapport d'enquête du 13 mars 1996 du Vérificateur général sur l'ensemble des contrats octroyés par le Secrétariat à la restructuration et sur le respect des règles applicables en matière de conflit d'intérêts (complément d'enquête du Rapport d'enquête du 29 novembre 1995), daté du 13 mars 1996.
-

#### 4. ÉTUDES RÉALISÉES

En tout, 60 études et documents techniques ont été réalisés pour le Secrétariat à la restructuration, en incluant 19 documents des différents ministères préparés dans le cadre de *l'Étude sur la restructuration administrative d'un Québec souverain*.

Parmi ceux-ci, 55 ont été rendus publics par le Secrétariat à la restructuration et un document technique est resté confidentiel en raison d'une exigence de la firme GMA (voir annexe E). Par ailleurs, 4 études ont été rendues publiques par l'INRS, soit les suivantes:

- *"La dimension juridique des relations commerciales d'un Québec souverain"* de Yvan Bernier;
- *"Les Finances publiques et le projet de souveraineté du Québec"* de Claude Fluet et Pierre Lefebvre;
- *"L'Union monétaire Québec-Canada"* de George Mathews;
- *"La pièce manquante du casse-tête: le déficit budgétaire d'un Québec souverain"* de George Mathews.

#### L'étude interne sur la restructuration administrative

L'étude interne sur la restructuration administrative a été réalisée sous la direction du Secrétariat à la restructuration, par une vingtaine d'équipes regroupant des représentants des ministères et organismes concernés.

Chaque équipe était dirigée par un chargé de projet; ces derniers faisaient partie d'un "Comité sur la restructuration administrative" dont la tâche était d'orienter et de coordonner l'étude.

Au sein de chacune des équipes de travail, un répondant technique était chargé de faire le lien avec "l'Équipe de support méthodologique" du Secrétariat à la restructuration. Cette équipe avait pour tâche d'élaborer les méthodes et les outils de travail, de conseiller les ministères et de valider les données produites par les équipes ministérielles.

Lorsque l'étude sur la restructuration administrative a été rendue publique, le 29 septembre 1995, le Secrétariat à la restructuration a déposé les 19 rapports portant sur autant de secteurs de l'administration publique et a distribué aux journalistes un "Sommaire des études" regroupant les tableaux-synthèses et les rapports abrégés de ces 19 secteurs (on ne parlait plus que de 19 secteurs au lieu de 20 parce que les secteurs "Emploi" et "Sécurité du revenu" avaient été fusionnés).

Le "Sommaire des études" a été, par la suite, publié sous forme de livre portant le titre "Étude sur la restructuration administrative d'un Québec souverain".

#### CONCLUSION

À l'automne 1995, le ministère du Conseil exécutif a mis fin aux activités du Secrétariat à la restructuration.

**DÉCRET****GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

NUMÉRO 1465-94

CONCERNANT le ministre délégué à la  
Restructuration

28 SEP. 1994

---0000000---

ATTENDU QU'il y a lieu de définir le mandat du ministre délégué à la Restructuration;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du Premier ministre:

QUE le mandat du ministre délégué à la Restructuration soit le suivant:

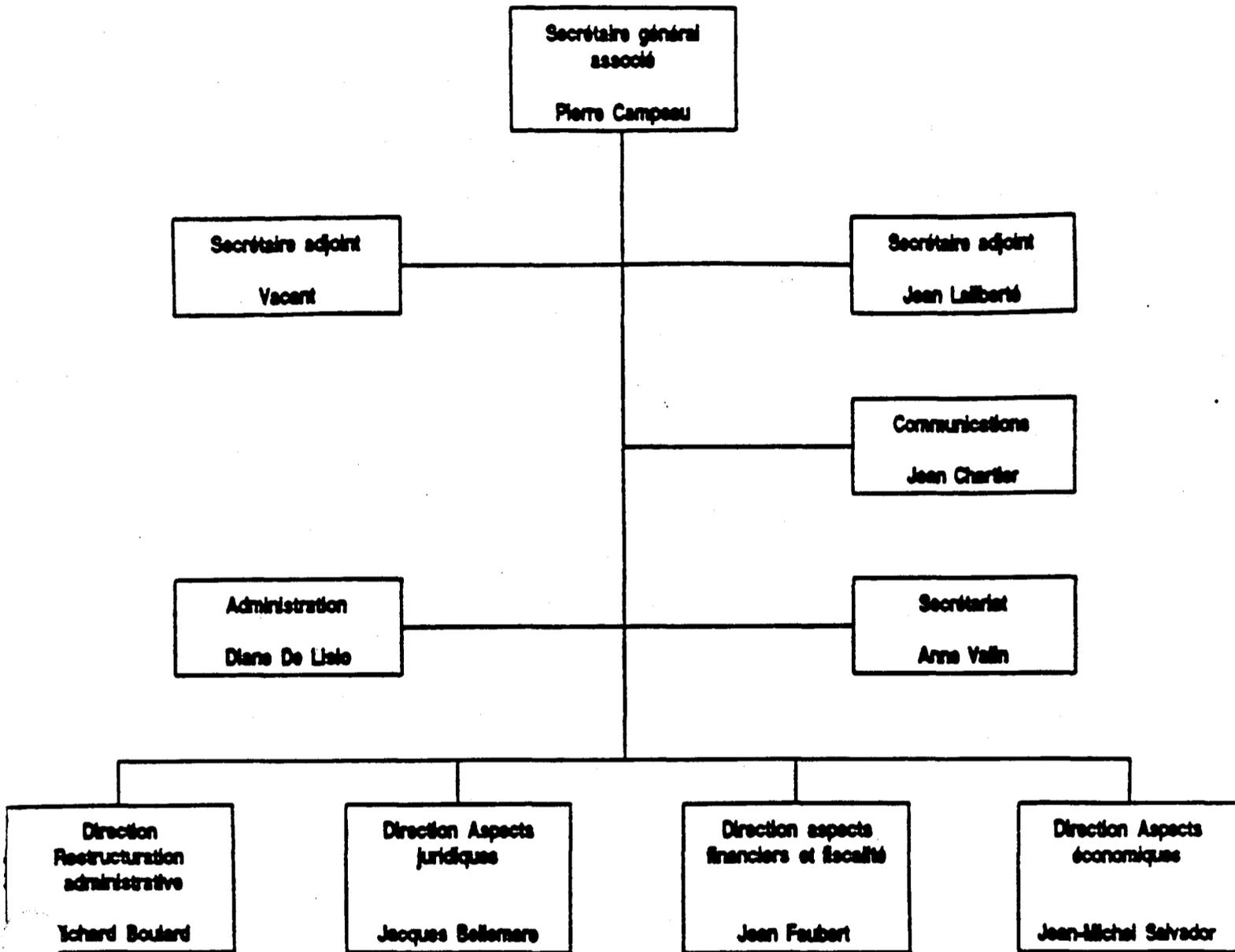
- préparer la restructuration de l'Administration québécoise qui sera requise par l'exercice par le Québec de tous les pouvoirs d'un État souverain;
- identifier les dédoublements engendrés par le régime fédéral actuel et en évaluer les coûts;
- faire les études requises sur le partage des actifs et le fardeau de la dette publique;

QUE le ministre délégué à la Restructuration soit rattaché au ministère du Conseil exécutif et qu'il travaille en étroite collaboration avec la ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le ministre délégué à la Restructuration exerce son mandat avec la participation et la collaboration des ministères et organismes du gouvernement et qu'il puisse faire appel à l'expertise externe qu'il jugera nécessaire.

**Le Greffier du Conseil exécutif**

**Secrétariat à la Restructuration**



1995.05.04

**ANNEXE C**

**LISTE DES PERSONNES AYANT ÉTÉ À L'EMPLOI DU SECRÉTARIAT À LA RESTRUCTURATION  
AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1995-1996**

<b>NOM</b>	<b>STATUT</b>	<b>CLASSEMENT</b>
CAMPEAU, Pierre	Employé régulier du C.E. (ER)	Hors-cadre
BEAULIEU, Mario	Contractuel (C)	Non applicable
BÉLANGER, Marie-Claude	Employée occasionnelle du C.E. (EO)	Fonctionnaire
BELLEMARE, Jacques	Contractuel (C)	Non applicable
BOISVERT, Jacques	Prêt de service (PS)	Professionnel
BOULARD, Richard	Employé régulier du C.E. (ER)	Cadre
CAYER-ROUSSEAU, Madeleine	Employée occasionnelle du C.E. (EO)	Fonctionnaire
HARTIER, Jean	Contractuel (C)	Non applicable
CÔTÉ, Guy	Employé régulier du C.E. (ER)	Professionnel
DE LISIO, Diane	Employée régulière du C.E. (ER)	Fonctionnaire
DEFOY, Sandra	Employée occasionnelle du C.E. (EO)	Fonctionnaire
DESROCHERS, Jean-Louis	Prêt de service (PS)	Cadre
DUBOIS, Francine	Employée régulière du C.E. (ER)	Fonctionnaire
FAUBERT, Jean	Contractuel (C)	Non applicable
LALIBERTÉ, Jean	Employé régulier du C.E. (ER)	Cadre
LALONDE, Francine	Prêt de service (PS)	Professionnelle
LAMOTHE, Marie-Chantal	Employée occasionnelle du C.E. (EO)	Fonctionnaire
LANGLOIS, Réjeanne	Employée régulière du C.E. (ER)	Fonctionnaire
LÉVESQUE, Cécile	Employée régulière du C.E. (ER)	Fonctionnaire
MALTAIS, France	Contractuel (C)	Non applicable
MESSIER, Suzanne	Prêt de service (PS)	Professionnelle
OUELLET, Sylvie	Employée occasionnelle (EO)	Fonctionnaire
PICARD, Jean-Claude	Prêt de service (PS)	Professionnel
SALVADOR, Jean-Michel	Prêt de service (PS)	Professionnel
SARRAZIN-MARCHAND, Suzanne	Contractuelle (C)	Non applicable
SIMARD, Alain	Prêt de service (PS)	Professionnel
VALIN, Anne	Employée occasionnelle du C.E. (EO)	Fonctionnaire

## ANNEXE D

**ÉTAT FINANCIER DU SECRÉTARIAT À LA RESTRUCTURATION  
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1995-1996  
AU 31 MARS 1996**

	<b>Budget</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Fonctionnement personnel</b>		
1. Traitements	1 036 700,00 \$	445 222,14 \$
2. Autres rémunérations	000	118 221,88 \$
1. Crédits permanents	000	000
<b>Total</b>	<b>1 036 700,00 \$</b>	<b>563 444,02 \$</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>5 812 000,00 \$</b>	
3. Communications	-	358 735,76 \$
4. Services	-	2 168 941,77 \$
5. Entretien	-	893,42 \$
6. Loyers	-	18 445,17 \$
7. Fournitures	-	85 829,13 \$
8. Équipement	-	4 210,32 \$
11. Autres dépenses	-	15 847,56 \$
91. Super-fonctionnement	-	000
<b>Total</b>	<b>5 812 000,00 \$</b>	<b>2 652 903,13 \$</b>
8. Capital	40 000,00 \$	8 808,00 \$
10. Transfert	000	000
16. Prêts et avances	000	000
<b>Grand total</b>	<b>6 888 700,00 \$</b>	<b>3 225 155,15 \$</b>

**ANNEXE E**

**LISTE DES ÉTUDES ET DOCUMENTS TECHNIQUES**

TITRE		AUTEUR	DIFFUSION: miméographie (m) bulletin (b) livre (l) Non diffusé : DT <sup>1</sup>	
<b>ÉTUDES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET JURIDIQUES</b>				
EFJ-1	Avis sur les conséquences de l'indépendance du Québec en ce qui a trait aux traités et accords conclus avec les États-Unis d'Amérique	David Bernstein William Silverman	m b l	No 1 No 1 No 1
EFJ - 2	Souveraineté du Québec et localisation des fonctions administratives des entreprises	Mario Polèse Sylvain Lefebvre 9 mai 1995	m b l	No 2 No 9 No 9
EFJ - 3	Étude sur le transfert de tous les champs d'imposition fédéraux au Québec	Yvon Cyrenne 16 mai 1995	m b l	No 3 No 2 No 2
EFJ - 4	Étude sur les transferts fédéraux provinciaux au Canada	François Vaillancourt 18 mai 1995	m b l	No 4 No 3 No 3
EFJ - 5	L'indicateur du développement humain : le concept et son usage	Charles Castonguay 29 mai 1995	m b l	No 5 No 5 No 5
EFJ - 6	Le partage des actifs et des passifs du gouvernement du Canada advenant la souveraineté du Québec	Claude Lamonde Jacques Bolduc 1er juin 1995	m b l	No 6 No 4 No 4
EFJ - 7	Souveraineté et PME	Jean-Claude Thibodeau Yvon Martineau Paul Rioux 8 juin 1995	m b l	No 7 No 6 No 6
EFJ - 8	La Souveraineté du Québec et l'économie outaouaise	Maurice St-Germain 14 juin 1995	m b l	No 8 No 7 No 7
EFJ - 9	La science et la technologie dans un contexte souverainiste	Benoît Godin 22 juin 1995	m b l	No 9 No 8 No 8
EFJ - 10	L'industrie agro-alimentaire : profil, marchés, interventions	Jean-Claude Thibodeau Paul Rioux Yvon Martineau 17 août 1995	m b l	No 10 No 11 No 11
EFJ - 11	L'impact des nouvelles règles commerciales internationales sur l'agroalimentaire advenant la souveraineté	Robert St-Louis 17 août 1995	m b l	No 11 No 12 No 12

1. DT (document technique) : les documents techniques ont été rendus publics mais non diffusés.

TITRE		AUTEUR	DIFFUSION: miméographie (m) bulletin (b) livre (l) Non diffusé : DT <sup>1</sup>	
EFJ - 12	L'avenir du secteur laitier québécois dans un Québec souverain	Daniel-M. Gouin Michel Morisset 17 août 1995	m b l	No 12 No 10 No 10
EFJ - 13	L'état des finances publiques du Québec dans l'hypothèse de son accession à la souveraineté	Claude Lamonde Pierre Renaud 31 août 1995	m b l	No 13 No 13 No 13
EFJ - 14	La monnaie, le crédit et les institutions financières dans un Québec souverain	Claude Gendron Daniel Desjardins 18 septembre 1995	m b l	No 14 No 14 No 14
EFJ - 15	Intégration économique et modèles d'associations économiques Québec-Canada	Pierre-Paul Proulx 8 septembre 1995	m l	No 15 No 15
EFJ - 16	Régions limitrophes et accession du Québec à la souveraineté	Bernard Vermot-Desroches 21 septembre 1995	m l	No 16 No 17
EFJ - 17	Perception des dirigeants de l'industrie touristique sur les impacts socio-économiques éventuels de la souveraineté du Québec sur le secteur touristique	SODEM 22 septembre 1995	m l	No 17 No 18
EFJ - 18	Impact de la souveraineté sur les industries du textile et de l'habillement	André Côté 22 septembre 1995	m l	No 18 No 19
EFJ - 43	Étude de restructuration de la société de crédit agricole	Proulx, Rainville, conseillers	m	No 43
EFJ - 52	Recherche documentaire sur les lois, règlements et institutions fédérale et québécoise en matière d'environnement	Jean Ouimet		DT - 7
EFJ - 53	Note sur l'évolution de l'état des finances des administrations publiques fédérale, québécoise et des autres provinces	Alain Paquet - UQM		DT - 8
EFJ - 55	Note sur le partage des régimes de retraite des employés fédéraux advenant la souveraineté du Québec	Claude Lamonde Marcel Chapados		DT - 10
EFJ - 56	Mise à jour des tableaux des sections 5 du chapitre 9 du document de travail No 1 de la Commission Bélanger-Campeau	Dany Giguère		DT - 11
	La dimension juridique des relations commerciales d'un Québec souverain	Yvan Bernier		Rendue publique par l'INRS
	Les finances publiques et le projet de souveraineté du Québec	Claude Fluet Pierre Lefebvre		Rendue publique par l'INRS

1. DT (document technique) : les documents techniques ont été rendus publics mais non diffusés.

TITRE		AUTEUR	DIFFUSION: miméographie (m) bulletin (b) livre (l) Non diffusé : DT <sup>1</sup>	
L'union monétaire Québec-Canada		Georges Mathews	Rendue publique par l'INRS	
La pièce manquante du casse-tête : le déficit budgétaire d'un Québec souverain		George Mathews	Rendue publique par l'INRS	
<b>RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE INTERNE</b>				
AI - 19	Sommaire des études sur la restructuration administrative	Équipe de support méthodologique 29 septembre 1995	m l	No 19 No 16
AI - 20	Affaires autochtones	Groupe de travail ministériel	m	No 20
AI - 21	Affaires internationales, citoyenneté et immigration	Groupe de travail ministériel	m	No 21
AI - 22	Affaires municipales, développement des régions	Groupe de travail ministériel	m	No 22
AI - 23	Agriculture, pêcheries, alimentation	Groupe de travail ministériel	m	no 23
AI - 24	Appareil central de l'État	Groupe de travail ministériel	m	No 24
AI - 25	Culture, patrimoine, communications	Groupe de travail ministériel	m	No 25
AI - 26	Défense, Anciens combattants	Groupe de travail ministériel	m	No 26
AI - 27	Éducation	Groupe de travail ministériel	m	No 27
AI - 28	Emploi et Sécurité du Revenu	Groupe de travail ministériel	m	No 28
AI - 29	Environnement et Faune	Groupe de travail ministériel	m	No 29
AI - 30	Finances	Groupe de travail ministériel	m	No 30
AI - 31	Industrie, Commerce, Science, Technologie, Tourisme	Groupe de travail ministériel	m	No 31
AI - 32	Justice	Groupe de travail ministériel	m	No 32
AI - 33	Ressources naturelles	Groupe de travail ministériel	m	No 33
AI - 34	Revenu, Douane, Accise	Groupe de travail ministériel	m	No 34
AI - 35	Santé, Services sociaux	Groupe de travail ministériel	m	No 35

1. DT (document technique) : les documents techniques ont été rendus publics mais non diffusés.

	TITRE	AUTEUR	DIFFUSION:	
			miméographie (m) bulletin (b) livre (l) Non diffusé : DT <sup>1</sup>	
AI - 36	Sécurité publique	Groupe de travail ministériel	m	No 36
AI - 37	Services gouvernementaux	Groupe de travail ministériel	m	No 37
AI - 38	Transports	Groupe de travail ministériel	m	No 38
<b>RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE EXTERNE</b>				
AE - 39	Note de recherche sur les questions de défense	Yves Bélanger Charles-Philippe David Stéphane Roussel	m	No 39
AE - 40	Études sur le ministère de la Défense nationale	MARCON	m	No 40
AE - 41	Quatre scénarios de restructuration de la défense d'un Québec souverain	Comité d'étude sur la défense	m	No 41
AE - 42	Étude de restructuration de la Société canadienne d'hypothèques et de logement	BSL Conseil et gestion	m	No 42
AE - 44	Étude sur la Société canadienne des postes	Samson, Bélair, Deloitte & Touche	m	No 44
AE - 45	Étude de restructuration de la Banque fédérale de développement	Samson, Bélair, Deloitte & Touche	m	No 45
AE - 46	Document de formation informatique pratique lié au projet de restructuration administrative	AGIC Inc.		DT - 1
AE - 47	Système informatisé de gestion de données - Rapport de mise en oeuvre des systèmes de gestion des informations	CYF Inc. - Yvan Fecteau		DT - 2
AE - 48	Document relatif à la méthodologie appliquée à la restructuration administrative des services gouvernementaux québécois	CPDG Inc.		DT - 3
AE - 49	Validation du document relatif à la méthodologie appliquée à la restructuration administrative des services gouvernementaux québécois - Secteur des télécommunications	COMSOL		DT - 4

1. DT (document technique) : les documents techniques ont été rendus publics mais non diffusés.

<b>TITRE</b>	<b>AUTEUR</b>	<b>DIFFUSION:</b> miméographie (m) bulletin (b) livre (l) Non diffusé : DT <sup>1</sup>
AE - 50 Validation du document relatif à la méthodologie appliquée à la restructuration administrative des services gouvernementaux québécois - Secteur des transports	CYF Inc. - Yvan Fecteau	DT - 5
AE - 51 Méthodologie de l'étude de restructuration administrative	GMA Services conseils	DT - 6 Le document contient une clause de confidentialité puisque cette méthodologie n'est pas la propriété du Secrétariat à la restructuration
AE - 54 Méthodologie d'évaluation de la valeur de la Corporation de développement des investissements du Canada	Samson, Bélair, Deloitte & Touche	DT - 9

1. DT (document technique) : les documents techniques ont été rendus publics mais non diffusés.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRETARIAT À LA RESTRUCTURATION**

*14a) LISTE DU PERSONNEL TOUJOURS EN PLACE*

*14b) LISTE DU PERSONNEL RÉAFFECTÉ*

*A) Réponse : Aucun*

*B) Liste ci-jointe*

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DU PERSONNEL RÉAFFECTÉ

TITRE DU PROGRAMME: Secréariat à la restructuration

NOM	ASSIGNATION ACTUELLE	DATE D'AFFECTION	SALAIRE
Boulard, Richard	Secrétariat général	96-02-05	70 396,00
Côté, Guy	Secrétariat de l'autoroute de l'information	95-11-20	49 365,00
De Lisio, Diane	Secrétariat générale	96-02-05	42 365,00
Dubois, Francine	Secrétariat de l'autoroute de l'information	95-12-04	29 257,00
Laliberté, Jean	Secrétariat du Comité des priorités	96-02-05	86 734,00
Lévesque, Cécile	Direction générale de l'administration	95-12-04	25 174,00

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SECRETARIAT À LA RESTRUCTURATION**

*15a) SUPERFICIE OCCUPÉE*

*15b) SUPERFICIE LAISSÉE VACANTE*

*Réponse : Espace déjà inclus dans les ententes d'occupation du ministère du Conseil exécutif - aucun coût additionnel.*

# **MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997**

### **SECRETARIAT GÉNÉRAL ET GREFFE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

#### **16) COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA POLITIQUE D'ACHAT PAR HYDRO-QUÉBEC D'ÉLECTRICITÉ AUPRÈS DE PRODUCTEURS PRIVÉS**

- A) Calendrier des activités de la Commission au 31 mars 1996 : annexes 1 et 2
- B) Liste des participants et personnes entendues au 31 mars 1996 : annexe 3
- C) Liste du personnel en précisant ceux du ministère associés ou prêtés : annexe 4
- D) Sommes engagées, salaires et frais de toutes sortes : annexe 5

*Note : Le ministère du Conseil exécutif répond à la question additionnelle # 9 adressée au ministère des Ressources naturelles compte tenu que cette Commission d'enquête est sous sa responsabilité.*

**ANNEXE 1**

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION**

**AU 31 MARS 1996**

**Commission d'enquête  
sur la politique d'achat par Hydro-Québec  
d'électricité auprès de producteurs privés**

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION  
AU 31 MARS 1996**

7 juin 1995	Décret 753-95 établissant la Commission
14 juin 1995	Désignation du secrétaire de la Commission
14 juin 1995	Ordonnance au ministère des Ressources naturelles
14 juin 1995	Ordonnance au ministère des Affaires municipales
6 juillet 1995	Ordonnance à Hydro-Québec
6 juillet 1995	Ordonnance au ministère des Ressources naturelles
10 juillet 1995	Prise de possession des locaux de la Commission au 2, Complexe Desjardins
10 juillet 1995	L'équipe du secrétariat et des services administratifs est constituée
10 juillet 1995	L'équipe des enquêteurs est constituée de 2 personnes
7 août 1995	Début des activités des avocats de la Commission
8 août 1995	Ordonnance au ministère des Ressources naturelles
8 août 1995	Ordonnance à Hydro-Québec
8 août 1995	Ordonnance au ministère de l'Environnement et de la Faune
14 août 1995	L'équipe des enquêteurs est constituée de 6 personnes
5 septembre 1995	Déclaration de principes des commissaires
18 septembre 1995	Adoption des Règles de procédure

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS...**

- 5 octobre 1995 Première journée d'audience de la phase I
- 26 octobre 1995 Dernière journée d'audience de la phase I (3 jours d'audience)
- 1er novembre 1995 Ordonnance à Hydro-Québec
- 1er novembre 1995 Ordonnance au ministère des Ressources naturelles
- 1er novembre 1995 Ordonnance au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- 8 novembre 1995 Démission d'un commissaire (Décret 1454-95)
- 22 novembre 1995 Première journée d'audience de la phase II
- 13 décembre 1995 Prolongation du mandat de la Commission jusqu'au 31 mars 1996 (Décret 1635-95)
- 14 février 1996 Prolongation du mandat de la Commission jusqu'au 30 juin 1996 (Décret 198-96)
- 15 mars 1996 Dernière journée d'audience de la phase II (43 jours d'audience, 25 témoins, 237 documents déposés)
- 19 au 29 mars 1996 Premières journées d'audience de la phase III, «normes d'éthique» (8 jours d'audience, 17 témoins, 55 documents déposés)

**ANNEXE 2**

**JOURNÉES OÙ LA COMMISSION D'ENQUÊTE**

**A TENU DES AUDIENCES (54 JOURS)**

**(DU 5 OCTOBRE 1995 AU 29 MARS 1996)**

**Commission d'enquête  
sur la politique d'achat par Hydro-Québec  
d'électricité auprès de producteurs privés**

**JOURNÉES OÙ LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
A TENU DES AUDIENCES (54 JOURS)**

**(DU 5 OCTOBRE 1995 AU 29 MARS 1996)**

Octobre 1995	5, 12, 26 .....	(3 jours)
Novembre 1995	22, 28, 29 .....	(3 jours)
Décembre 1995	1, 5, 6, 8, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21 .....	(11 jours)
Janvier 1996	12, 16, 17, 18, 24, 25, 26, 30, 31 .....	(9 jours)
Février 1996	1, 2, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 15, 16, 21, 22, 23, 27 .....	(14 jours)
Mars 1996	5, 6, 7, 8, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 29 ...	(14 jours)

96.04.15  
/jb

**ANNEXE 3**

**LISTE DES PARTICIPANTS ET PERSONNES ENTENDUES**

**AU 31 MARS 1996**

- *Participants et intervenants*
- *Explications sur les quatre phases des travaux de la Commission et sur le statut de participant ou d'intervenant*
- *Liste des témoins*

## LES QUATRE PHASES DES TRAVAUX EN AUDIENCE

- PREMIÈRE PHASE:** Identification des parties intéressées (participants, intervenants) qui se voient accorder le droit de participer aux travaux; requêtes préliminaires, dépôt de documents publics. (Du 5 octobre au 26 octobre 1995)
- DEUXIÈME PHASE:** Examen en audience du volet du mandat de la Commission concernant la justification énergétique et l'opportunité économique de la politique d'achat par Hydro-Québec d'électricité auprès de producteurs privés. (Du 22 novembre 1995 au 15 mars 1996) Quelques témoins pourraient encore être entendus.
- TROISIÈME PHASE:** Examen en audience du second volet du mandat de la Commission concernant la mise en oeuvre de la politique d'achat par Hydro-Québec, les ministères et organismes publics, les dirigeants ou mandataires de ceux-ci, ainsi que par les tiers, par rapport au respect des lois, des décrets, des règlements et directives, des normes d'éthique et des pratiques de saine gestion. (Depuis le 19 mars 1996)
- QUATRIÈME PHASE:** Dépôt de mémoires par les participants et intervenants afin de faire valoir leur point de vue et, dans certains cas, présentation verbale d'observations. (À venir)

---

## LE STATUT DE PARTICIPANT OU D'INTERVENANT LORS DES AUDIENCES

**LE STATUT DE PARTICIPANT** permet à la personne:

- 1) d'interroger et de contre-interroger
- 2) de convoquer des témoins et de produire des documents
- 3) de présenter un mémoire et des observations verbales (Phase 4)

**LE STATUT D'INTERVENANT** permet à la personne de présenter un mémoire et des observations verbales (Phase 4)

## **PARTICIPANTS ET INTERVENANTS**

<b><u>NOM</u></b>	<b><u>STATUT</u></b>	<b><u>REPRÉSENTANTS</u></b>
Hydro-Québec	Participant	Me Michel Yergeau Me Marc Prévost Me Richard Paquette Me Pierre Desaut
Procureur général du Québec	Participant	Me Robert Monette Me Jean Desudain Me Lise Proulx
Comité de citoyens de St-Antoine-Abbé et Franklin	Participant 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> phase (Pour projet Franklin)	Mme Monique Deanonmée Mme Denise St-Germain
Première Nation de Longue Pointe	Participant 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> phase (pour projet Winneway)	Me Claude Bigué M. Jimmy Hunter
Développements Hydroméga inc.	Participant (En regard aux événements auxquels ont participé HMD, ses actionnaires, représentants ou employés.)	Me Jacques Rossignol M. Philip Lawee M. Jacky Cerceau
Mouvement Au Courant	Participant	Mme Daphna Castel M. John Burcombe
Association des producteurs privés d'hydroélectricité du Québec	Participant	Me Claude Filion M. Henri-Paul Martel, prés.
Sénateur Lise Bacon	Participant	Me Richard Phaneuf
ENvironnement JEUnesse	Participant 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> phases Participant 3 <sup>e</sup> phase quant à l'aspect just. énergétique et opportunité économique.	M. Philip Raphaels M. Philippe Dunsky
Mouvement des Amis de la Rivière du Sud	Intervenant en regard des projets situés sur la Rivière du Sud, municipalité St-Raphaël-de-Bellechasse.)	M. Simon Arbour
Comité de Sauvegarde de la Chute de Val-Jalbert	Participant 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> phases projet Services d'élect. MCQ Hydro-Canada de Val Jalbert.	Mme Gemma Lamontagne M. Bruno Laroche
Association des Citoyens pour la protection des rives de l'Outaouais inc (ACPRO)	Participant 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> phases (regard projet Indeck de Hull)	M. Mario Desbiens M. Pierre Des Rosiers

**LISTE DES TÉMOINS**

	Témoins	Date
1	Jean-Pierre Pellegrin —	22 novembre 1995
2	André Bolduc	28 novembre 1995
3	Denis L'Homme	28, 29 novembre 1995 1, 5, 6 décembre 1995
4	Alfred K. Lawee	8 décembre 1995 19 mars 1996
5	Philippe Nazon	12 décembre 1995
6	Jacques Saint-Cyr	12 décembre 1995
7	Denis Giroux	13 décembre 1995
8	Guy Bouchard	13 décembre 1995 18 janvier 1996
9	Paul M. Lavoie	14, 15 décembre 1995 et 2 avril 1996
10	Jean Gagnon	19 décembre 1995
11	Gérard Prévost	19, 20 décembre 1995
12	Jean-Claude Villiard	21 décembre 1995
13	John Ciaccia	12 janvier 1996
14	Michèle Laberge	16 janvier 1996
15	Alban D'Amours	17 janvier 1996
16	Réal Carbonneau	18 janvier 1996
17	Jean Bernier	24 janvier 1996
18	Michel Grignon	25, 26, 30 janvier 1996
19	Jean-Claude Richard	31 janvier 1996 1er, 2, 6 février 1996
20	Denis Gagnon	6, 7 février 1996
21	Jean-Pierre Léveillé	8, 13 février 1996 5, 6, 7, 14 mars 1996
22	Serge Bernard	9 et 13 février 1996
23	Michel Ledoux	13, 14, 15, 21 février 1996
24	Roger Dunn	29 février 1996
25	Gabriel Polisois	8 mars 1996
26	Gilles Bellemare	19, 20 et 22 mars 1996
27	François Roberge	20 mars 1996
28	René Roy	20 mars 1996

**LISTE DES TÉMOINS**

	<b>Témoins</b>	<b>Date</b>
29	Albert Poiré	20, 21 mars 1996
30	Patrick Christophe	21 mars 1996
31	Marcel Pilote	21, 22 mars 1996
32	Jacques Néron	26 mars 1996
33	Denis Bouchard	26 mars 1996
34	Antoine Massad	26 mars 1996
35	Maurice Roch	26 et 29 mars 1996
36	Denis Paul	27 mars 1996
37	Michel Nadon	27 mars 1996
38	Serge Mollicone	27 mars 1996
39	Jean-Robert Valotaire	27 mars 1996
40	John Couture	27 et 28 mars 1996
41	Jean Roch	28 mars 1996
42	Jacky Cerceau	29 mars 1996

**ANNEXE 4**

**LISTE DU PERSONNEL EN POSTE**

**AU 31 MARS 1996**

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA POLITIQUE  
D'ACHAT PAR HYDRO-QUÉBEC  
D'ÉLECTRICITÉ AUPRÈS DE PRODUCTEURS PRIVÉS

PERSONNEL EN POSTE AU 31 MARS 1996

NOM, PRÉNOM	ENTENTE AVEC UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	OCCASIONNELS	À CONTRAT PERSONNEL	À CONTRAT PERSONNE MORALE, SOCIÉTÉ
ARENDS, Charles		X		
ASSELIN, Daniel		X		
BALADI, Joseph				EmerQuest Inc.
BERBARI, Lina		X		
BOURASSA, Jacqueline			X	
COLLIN, Francine		X		
DUPUIS, Ginette		X		
FERLAND, Guy			X	
GARNEAU, Simon			X	
GRÉGOIRE, Rock			X	
HOULE, Yvon Me	Sécurité publique			
LABERGE, Francine				Laberge Comm. Stratégiques Inc.
LALIBERTÉ, Jean-Guy			X	
LAPORTE, P. Claude Me				Lachance D'Amours et Associés
LECOMPTÉ, Isabelle			X	

NOM, PRÉNOM	ENTENTE AVEC UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	OCCASIONNELS	À CONTRAT PERSONNEL	À CONTRAT PERSONNE MORALE, SOCIÉTÉ
LEMIEUX, Laurent	Commission des valeurs mobilières du Québec			
MAILFAIT, Anne Me		X		
ROULEAU, Monique	Vérificateur général du Québec			
SHADLEY, Richard E. Mc				Shadley, Melançon, Boro
ST-MARTIN, Gastan			X	
VILLENEUVE, Jean Me				Shadley, Melançon, Boro

**ANNEXE 5**

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA POLITIQUE D'ACHAT  
PAR HYDRO-QUÉBEC D'ÉLECTRICITÉ  
AUPRÈS DE PRODUCTEURS PRIVÉS**

**DÉPENSES ENCOURUES POUR  
L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 1995-1996**

**Commission d'enquête sur la politique d'achat par Hydro-Québec  
d'électricité de producteurs privés**

**États financiers pour l'exercice financier 1995-1996  
au 31 mars 1996**

Supercatégories et Catégories	Budget	Dépenses
<b><u>RÉMUNÉRATION</u></b>		
Rémunération régulière		283,3
Autre rémunération		111,9
Total:		395,2
<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>		
Communications		60,9
Services		893,9
Entretien		52,5
Loyers		210,7
Fournitures		21,0
Equipements		34,4
Autres dépenses		
Total:	2 225,0	1 273,4
<b><u>CAPITAL</u></b>	30,0	28,2
<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>2 255,0</b>	<b>1 696,8</b>